

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Les chiffres du Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne nous indiquent qu'à fin juin 2002 18,64% de la population lausannoise avait moins de 19 ans et que 54% de ces jeunes pouvaient se prévaloir de la nationalité helvétique. Pour tous ces enfants, adolescents et leur famille, la Commune a pour tâche de mettre en place des structures qui permettent de leur assurer le meilleur avenir possible.

Dans cette perspective, la Direction de l'enfance de la jeunesse et de l'éducation a poursuivi son travail sur trois axes : structurer, développer, innover.

La mise en place pratique des mesures décidées à la suite de la réforme EtaCom a amené la Direction à restructurer le Service de santé des écoles et à créer un Service de psychologie scolaire distinct. Ces deux services, ainsi que le Service des écoles primaires et secondaires et l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle, discutent dans le cadre des prestations spécifiques qu'ils assurent aujourd'hui, les modalités de Conventions qui permettront à la Municipalité et au Conseil d'État de clarifier la répartition et l'exécution des tâches entre la Commune et le Canton.

Le Service de la jeunesse et des loisirs a fait l'objet d'un audit qui a relevé la nécessité de renforcer sa dotation en personnel et son fonctionnement. Cela a conduit la Municipalité à diviser le service actuel en un Service de la petite enfance et un Service de la jeunesse et des loisirs.

De nombreuses études montrant la nécessité d'investir dans les structures d'accueil de la petite enfance ont été publiées en Suisse cette année. Elles rejoignent les études déjà faites au niveau international. Investir dans la petite enfance c'est aussi bien lutter contre l'inégalité entre les enfants que renforcer les compétences parentales ou favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Fortement engagée dans ce domaine, la DEJE a préparé un projet de développement du nombre de places offertes pour cette législature, qui tient compte des mesures incitatives décidées par la Confédération.

Elle a également répondu aux nombreuses sollicitations demandant un meilleur encadrement des jeunes en ouvrant notamment un nouveau centre socio-culturel dans le quartier des Faverges, un APEMS à la Pontaise et en redéfinissant l'organisation des devoirs surveillés.

Le troisième volet Agenda 21, qui traite des questions liées à l'éducation et à la formation, a mobilisé la DEJE tout au long de l'année. Comment lutter contre l'exclusion des jeunes, quels programmes de prévention mettre en place pour leur permettre de se développer harmonieusement, comment agir pour assurer un environne-

ment scolaire de qualité aux enfants ? De nombreux projets ont finalement été retenus. Ils concernent tous les domaines de l'éducation et permettent une large collaboration avec les associations privées qui œuvrent aussi dans ces domaines.

Pour la DEJE, l'année 2002 a été l'occasion d'ouvrir et d'explorer de vastes chantiers comme c'est souvent le cas au début d'une nouvelle législature et de surcroît avec un nouveau Directeur à sa tête. Ce travail a été possible grâce à l'engagement de tous les collaborateurs de la Direction et à la conviction que "Ce sont l'espoir et l'énergie des jeunes, leur enthousiasme et leur volonté d'expérimenter qui font avancer la société", comme l'a déclaré Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est déroulé à Dakar en 2000.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général comprend quatre sections :

- le secrétariat proprement dit,
- les activités culturelles,
- "Cultes et temples",
- la comptabilité.

Activités

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent être résumées comme suit :

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le DFJ, réception et répartition du courrier, échéancier;
- relations extérieures et communications : bulletin d'informations "Lausanne écoles", Association des parents d'élèves, Associations professionnelles d'enseignants, Association vaudoise des écoles privées;
- secrétariat des commissions scolaires primaire et secondaire, de l'arrondissement secondaire lausannois et de l'enseignement spécialisé : planification des séances, administration, exécution des décisions;
- gestion des activités culturelles proposées aux élèves de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse, présentés sous forme d'animations, d'initiations ou de spectacles;
- participation aux divers conseils et comités des éco-

les de musique et d'art dramatique subventionnées par la Ville;

- gestion de la section "Cultes et temples" : personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes;
- comptabilité de la Direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel.

Le Secrétaire général participe en outre aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique), du groupe de pilotage GePeL (politique du personnel de l'administration communale), de la délégation transversale "Sécurité, prévention, éducation" et de la Plate-forme Adolescence (forum de réflexion sur les problèmes liés à la jeunesse).

Organisation et personnel

Selon l'organigramme du service, le Secrétariat général comprend 17 personnes (= 15.8 postes EPT). S'y ajoute un poste de formation, occupé par un stagiaire MPC. A l'exception de l'adjoint administratif du service, entré en fonction le 1^{er} mars, les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière.

4 d'entre elles, dont le Secrétaire général (= 4 postes EPT) et le stagiaire MPC sont rattachées au secrétariat proprement dit.

2 personnes (= 2 postes EPT) s'occupent des activités culturelles.

2 personnes (= 2 postes EPT) constituent la section "Cultes et temples" qui gère en outre le personnel des paroisses protestantes (concierges, organistes et sacristains) soit 53 personnes (= 14.9 postes EPT).

9 personnes (= 7.8 postes EPT) composent le personnel de la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et les 7 chefs de service de la Direction (parmi lesquels, depuis le 1^{er} décembre, la cheffe du nouveau Service de psychologie scolaire).

Nombre de séances : 38.

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux diverses interpellations et motions. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

AUTRES RÉUNIONS

La CCS dans son ensemble a participé à une réunion d'échanges et d'informations avec la Conférence départementale du DFJ.

D'autre part, accompagnée de deux représentants de la CDL (Conférence des directeurs lausannois), une délégation

a reçu le comité de l'APE (Association des parents d'élèves), section de Lausanne.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires sont désignées en début de législature par les Municipalités. Dans la perspective de la mise en place des conseils d'établissements, appelés à les remplacer, le DFJ a demandé aux autorités communales, de reconduire dans la mesure du possible, les commissions existantes sans en modifier la composition. L'état d'avancement du dossier laissait entrevoir en effet cette mutation pour le milieu 2002. Cette organisation ayant pris quelque retard, les diverses commissions ont poursuivi normalement leur travail.

Commission scolaire des établissements primaires et secondaires lausannois

Composition : le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 20 membres avec voix délibérative, désignés par la Municipalité sur proposition des partis politiques (proportionnellement à leur représentation au Conseil communal), 2 membres avec voix consultative, représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de réunions : 11.

Le bureau de la commission scolaire a, pour sa part, réglé par consultations téléphoniques les affaires courantes qui lui incombaient.

Principaux sujets traités :

- plan de rentrée 2002/2003,
- préavis de nomination pour la direction des établissements primaire de La Sallaz et secondaires de Béthusy et des Bergières,
- préavis de désignation de 8 doyen(ne)s (2 dans l'enseignement primaire, 6 dans l'enseignement secondaire),
- décisions ou préavis en matière de demandes de congés d'enseignant(e)s ou d'élèves,
- fixation des demi-journées de congé pour 2003,
- compte tenu de l'entrée en vigueur - annoncée - de la nouvelle loi sur le personnel de l'État de Vaud et de l'abrogation du système de la nomination, la commission scolaire n'a pas organisé de mises au concours pour la nomination d'enseignant(e)s.

Commission scolaire de l'arrondissement secondaire lausannois

Composition : 16 délégués des commissions des établissements secondaires de l'arrondissement (Lausanne : 9; Le Mont-sur-Lausanne : 3; Epalinges : 2; Savigny/Forel (Lavaux) : 2).

Nombre de réunions :

- de la commission : 1
- du bureau : 0.

Hormis la séance constitutive du début de législature, aucun problème particulier n'a justifié la convocation de la commission. D'autre part, dans un souci d'économie des moyens et d'efficacité, les décisions relevant du bureau (ratifications de préavis de nomination de directeurs, de doyen(ne)s et d'enseignant(e)s secondaires) ont été prises sans réunions physiques, au terme de consultations par correspondance électronique ou téléphonique.

Conseil d'arrondissement secondaire

Composition : 9 membres, conseillers municipaux des communes de l'arrondissement secondaire lausannois (Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Forel-Lavaux, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Savigny).

Nombre de réunions : 1.

Principaux sujets traités :

- organisation du Conseil d'arrondissement,
- enclassement futur des élèves de la voie secondaire de baccalauréat,
- situation des constructions scolaires,
- comptes 2001.

Commission scolaire de l'enseignement spécialisé

Composition : le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 5 membres avec voix délibérative, délégués de la commission scolaire, 1 membre avec voix consultative, représentant la Chambre Consultative des Immigrés.

Nombre de séances : 2.

Principaux sujets traités :

- bilan des orientations en fin d'année scolaire 2001/2002,
- bilan de la rentrée scolaire 2002/2003, avec la collaboration du corps enseignant des classes d'enseignement spécialisé.

UNION DES COMMISSIONS SCOLAIRES VAUDOISES (UCSV)

Une délégation de la commission scolaire lausannoise a participé à l'assemblée cantonale des délégués de l'UCSV le 21 novembre 2002 et à une séance de travail le 5 juin 2002. Ce sont évidemment les conséquences, pour les commissions, de la réorganisation scolaire mise en place dans le cadre d'EtaCom qui ont été essentiellement évoquées.

DIVERS

Souvenir de l'époque où la gestion des bâtiments de l'enseignement professionnel relevait des communes, l'immeuble de la rue de Genève 57, ancienne annexe de l'EPSIC, est resté propriété la Ville et sa gestion a été confiée au Secrétariat général.

Une intervention d'urgence a dû être conduite en 2002 pour remplacer la chaudière d'appoint qui desservait le Théâtre Arsenic. Cette réparation a nécessité une demande de crédit supplémentaire.

Compte tenu des travaux qu'il faudra entreprendre dans ce bâtiment, mais aussi pour des questions de cohérence et d'efficacité, la Municipalité a décidé le transfert de cet objet au Service immobilier (anciennement des gérances), dès le 1^{er} janvier 2003.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En son temps, le Conseil communal avait exprimé le vœu que :

- "chaque élève ait l'occasion, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire de prendre part à une animation théâtrale,

- la Municipalité favorise la création de spectacles destinés aux jeunes élèves,
- l'expérience du chéquier-théâtre soit poursuivie et élargie; elle devrait être accompagnée d'une information faite à l'intention des élèves des écoles".

(BCC Bulletin du conseil communal 1982, page 869).

C'est pour donner suite à cette recommandation que ces activités ont été mises sur pied. Dès lors qu'elles permettent aux enfants et adolescents d'aborder une forme de culture qu'ils n'auraient peut-être pas découverte autrement, il n'est pas interdit d'y voir une contribution au rayonnement culturel de Lausanne.

Trois domaines sont proposés aux enseignants, en fonction de l'âge de leurs élèves : le théâtre, la musique et la danse. Ils sont offerts sous la forme de spectacle, ou d'animation-initiation associée ensuite à une représentation, ou encore d'animation-improvisation dans laquelle les élèves sont directement impliqués.

Des propositions sont soumises aux enseignants en début d'année scolaire, les programmes établis au gré des inscriptions et les classes convoquées. Selon l'éloignement, le transport des classes primaires est également organisé.

ANIMATION THÉÂTRALE (ANNÉE SCOLAIRE 2002/2003)

L'animation théâtrale est offerte aux degrés 1 à 4 (primaires) et 7 à 9 (secondaires).

Classes de 1^{ère} à 4^e années primaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation de 1 jour en aula et spectacle lié <i>Pépette l'alouette</i>	48 (CYP1-CYP2)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe	82 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>C'est l'heure Lila !</i>	64 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 14 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves	10 (CYP2/2)

Classes de 7^e à 9^e années secondaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau Thèmes : <ul style="list-style-type: none">- Matches d'improvisation- L'imagination est un muscle	(7 ^e à 9 ^e) 42 30
École de théâtre pour enfants et adolescents	Animation au théâtre "L'expression orale en classe : une priorité" (2 fois 3 périodes)	(7 ^e à 9 ^e) 28

Classes de 7^e à 9^e années secondaires (suite)

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Transfuge et l'Atelier ET	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thèmes :	(7 ^e à 9 ^e)
	– Mise en vie d'un texte narratif	5
	– Sensibilisation au travail du poème	2
Cie de danse Philippe Saire	Animation au théâtre (2 fois 3 périodes) et spectacle de danse	(7 ^e à 9 ^e) 9

Pour l'année scolaire 2002/2003, l'animation théâtrale a été offerte à 476 classes (261 primaires et 215 secondaires). Au total, 320 classes (67.2%) se sont inscrites (204 primaires [63.75%] et 116 secondaires [36.25%]).

La fréquentation est en baisse depuis quelques années :

1997/98	74.6%
1998/99	75.8%
1999/2000	76.6%
2000/01	74.6%
2001/02	71.0%

Il est cependant difficile de considérer l'année scolaire 2002/2003 comme révélatrice, car les propositions de spectacles et d'animations ont été réduites, pour des questions d'équilibre budgétaire. Ainsi, la plupart des enseignants ont dû choisir entre une animation théâtrale et un spectacle pour leurs classes, et n'ont pas bénéficié des deux offres, au contraire des années précédentes. Si aucun élément apparent ne permet d'expliquer la diminution régulière du taux d'inscriptions, on peut cependant indiquer que certains enseignants renoncent à bénéficier de ces prestations, au vu des difficultés croissantes qu'ils rencontrent dans l'encadrement de leurs élèves.

Spectacles

Représentations offertes aux classes enfantines et primaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Petit Théâtre	Hänsel et Gretel	35 (CYP1-CYP2)
Petit Théâtre	Le pays de rien	26 (CYP1-CYP2)
Petit Théâtre	Les enfants chevaliers	22 (CYP1-CYP2)
E'pericoloso sporgersi	Robinator Cruzoïde	59 (CIN-CYP2)
Théâtre Globule	La ballade de Monsieur Jim	46 (CIN-CYP1)
Cie Doris V.	Mes animaux	30 (CIN-CYP1)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Quoi de neuf mon poussin ? Raconte... (abus sexuels)	22 (CYP1-CYP2)

Représentations offertes aux classes enfantines et primaires (suite)

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Alexandre Cellier et Jean Duperré	Voyage au bout des notes	56 (CIN-CYP2)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Cie Humbert	Le journal d'Anne Frank	19 (7 ^e à 9 ^e)
Alexandre Cellier et Jean Duperré	Voyage au bout des notes	31 (5 ^e)
R. Cuneo	Couleurs et Vers, de Jacques Prévert	13 (7 ^e à 9 ^e)
Cie Tamèrantong	Zorro el Zapato	46 (6 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Partie de racket (violence)	49 (5 ^e à 7 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	17 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Un père en pétard (toxicomanie)	39 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Bien cuit ou à point (alcool)	30 (8 ^e et 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Le démon des maux (violence verbale)	38 (6 ^e à 9 ^e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	36 (5 ^e à 9 ^e)
Théâtre de Vidy (Cie TransHelvetia)	L'affaire de la rue Lourcine	5 (7 ^e à 8 ^e)

ABONNEMENT CULTUREL

L'abonnement culturel est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques pour le prix de fr. 9.–. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les troupes et théâtres, à raison de fr. 10.– par billet.

2 265 billets ont été vendus pour les 18 spectacles suivants :

- Vidy Lausanne
 - Métamorphoses (173 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Mangeront-ils ? (154 billets vendus en 9^e);
 - La Symphonie du hanneton (173 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Dog face (71 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - Il n'y a plus de firmament (22 billets vendus en 9^e);
 - Saut en parachute (49 billets vendus en 8^e, 9^e);

- Théâtre Kléber-Méleau
 - Arlequin serviteur de deux maîtres (515 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Vincent et l'amie des personnalités (60 billets vendus en 9^e);
- Théâtre de l'Arsenic
 - Ce que vous voudrez ou la nuit des rois (170 billets vendus en 9^e);
 - Cerveau cabossé ? King Kong fire (27 billets vendus en 9^e);
 - Le collier d'Hélène (156 billets vendus en 9^e);
 - Les Rroms de Roumanie (84 billets vendus en 8^e, 9^e);
- TML Opéra
 - Une Fête chez Rabelais (19 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Mélodies argentines (16 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Ballet de Lorraine (34 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Musiques du Baloutchistan (25 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
- Compagnie de danse Philippe Saire
 - Les Affluents (23 billets vendus en 8^e, 9^e);
- Association vaudoise des ligues d'improvisation
 - Match d'improvisation (494 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e).

D'entente avec les directeurs des théâtres participant à l'abonnement culturel, quelques spectacles qui n'ont pu être inscrits dans le programme de base, pour des raisons de dates par exemple, sont offerts aux élèves en cours d'année scolaire, aux mêmes conditions financières.

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES LYRIQUES

Le TML Opéra propose aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister aux répétitions générales de quelques-uns des spectacles qu'il présente.

En 2002, les opéras suivants ont été ainsi offerts à 830 élèves et accompagnants, au Théâtre Municipal :

Le retour d'Ulysse	200 billets offerts
Béatrice et Bénédict	200 billets offerts
Véronique	150 billets offerts
La capricciosa corretta	280 billets offerts

INITIATION À LA MUSIQUE

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Cet orchestre propose des séances d'initiation destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique. Les artistes illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et

l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Les 4-5 février et 11-12 novembre 2002, des élèves des écoles secondaires lausannoises ont bénéficié des animations dispensées par les musiciens du Sinfonietta dans les aulades des établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée.

Ces démonstrations ont réuni respectivement 934 et 845 élèves.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements secondaires lausannois.

INITIATION À LA DANSE

Émanation du Béjart Ballet Lausanne, la Compagnie M a offert 600 billets aux classes secondaires qui ont pu ainsi découvrir, le 20 décembre, le spectacle "Mère Teresa et les enfants du Monde".

CINÉ DU MUSÉE ZOOLOGIQUE

Le Ciné du Musée a pour objectif de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. En raison des travaux entrepris en 2001 dans l'aula du Palais de Rumine, la saison 2001 avait été limitée à la période octobre-décembre. Cette situation explique les écarts de fréquentation entre 2000, 2001 et 2002 puisque, dès qu'elle a pu être reprise, la promotion destinée tant au grand public qu'aux enseignants a permis de faire revenir les visiteurs et spectateurs.

Statistiques de fréquentation 2002

Nombre de séances : 66 (2000 : 15 / 2001 : 21)

Nombre de classes : 289 (2000 : 244 / 2001 : 97)

Séances		Nombre de spectateurs		
		2000	2001	2002
Judi après-midi	14h15 ¹	2 278	1 069	2 395
Mercredi matin	9h00 ²	1 955	731	2 716
Supplémentaires		-	-	-
Mercredi après-midi	14h30 ³	1 859	604	1 857
		6 092	2 404	6 968

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Créé en 1987, le bulletin d'informations "Lausanne écoles" est distribué à tous les parents des écoliers lausannois. Chaque numéro comprend un éditorial, traitant d'un problème de fond. Deux ou trois articles abordent ensuite des sujets d'actualité suivant le moment de l'année scolaire. Enfin, un memento indique les dates les plus utiles.

Trois numéros ont été publiés en janvier, juin et septembre 2002.

ÉCOLES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (CML)

L'institution comprend deux sections, musique et art dramatique. Il faut souligner toutefois que l'ouverture de la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR) va modifier cette organisation, dès lors que c'est cette institution qui abritera l'enseignement de l'art dramatique, dès l'automne 2003. En 2002, il n'a donc plus eu d'ouverture de classe de 1^{ère} année professionnelle. Dans le même ordre d'idée, considérant que la classe non professionnelle n'est, de fait, qu'une préparation à la formation professionnelle, la Municipalité a décidé de ne plus subventionner cette filière au-delà de juin 2003.

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation préside la SI Conservatoire SA et siège au Conseil de fondation. Le Secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le fonds de prévoyance et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2002, le Conseil de fondation s'est réuni 5 fois et le Comité de direction 11 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- dépôt de la demande de certification HEM (Hautes Écoles de Musique) et reconnaissance provisoire des filières I à IV;
- intégration au sein du Conservatoire de Lausanne de la formation musicale (complément académique) des futurs maîtres généralistes et semi-généralistes de la HEP (Haute École Pédagogique);
- adoption du nouveau Statut des professeurs du Conservatoire de Lausanne par le Conseil de fondation en novembre 2002 pour mise en application au 01.09.2003;
- création de la Camerata de Lausanne (ensemble de cordes sous la conduite de Pierre Amoyal);
- production de l'Atelier Lyrique à l'Opéra de Lausanne (Didon & Enée / Le Triomphe de l'Honneur). Développement des cours de préparation musicale et scénique.

SECTION MUSIQUE

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, A secondaire I à IV, certificat A)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(50.9%)	578
Autres communes vaudoises		528
Cantons romands		25
Autres cantons suisses		1
Étranger		4
Total		1 136

Par rapport à 2001, on observe une augmentation de 1.5%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à III - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(34.3%)	12
Autres communes vaudoises		20
Cantons romands		3
Autres cantons suisses		-
Étranger		-
Total		35

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 7.9%.

Classes non professionnelles (classe "adultes")

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(46.2%)	6
Autres communes vaudoises		5
Cantons romands		1
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		13

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 23.5%.

C'est pour des raisons de transparence budgétaire que cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau "adultes", permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(43.2%)	128
Autres communes vaudoises		76
Cantons romands		68
Autres cantons suisses		8
Étranger		16
Total		296

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 2.3%.

SECTION ART DRAMATIQUE

Classe :

- *pré-professionnelle-formation en 2 ans* 12 élèves
- *professionnelle-formation en 3 ans* 16 élèves

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(17.9%)	5
Autres communes vaudoises		13
Cantons romands		9
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		28

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 28.2%.

Cette évolution est toutefois à nuancer puisqu'elle est la conséquence de la suppression progressive de cette filière de formation, transférée à la HETSR.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2001/2002

- 57 attestations ou certificats ont été délivrés aux lauréats des classes non professionnelles,
- 58 l'ont été aux étudiants des classes professionnelles, dont 3 virtuosités,
- 5 candidats ont obtenu leur brevet pour l'enseignement de la musique,
- 8 diplômes dont 1 avec félicitations ont été attribués à des étudiants de la section d'art dramatique.

ÉCOLE SOCIALE DE MUSIQUE (ESM)

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le Secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2002, cette instance a tenu 3 séances. Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- mise à disposition des locaux par la Ville de Lausanne (en fonction, notamment des besoins scolaires et des aménagements du parc immobilier),
- dans cette perspective, installation au collège de la Colline, à l'avenue Davel,
- contrôle des dépenses de manière à pouvoir conserver le montant des écoles à un niveau abordable pour le plus grand nombre,
- entretien des instruments,
- renforcement du comité, qui a accueilli 2 nouveaux membres,
- participation au 7^e Festival européen de Musique pour la Jeunesse (accueil de deux orchestres, allemand et polonais et organisation de la journée lausannoise).

Statistiques

Cours offerts	1 142	
Cours individuels	676 élèves	- 1.6%
Cours collectifs	466 élèves	+ 2.4%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(83.7%)	863
Autres communes vaudoises		168
Total		1031

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 0.8%.

ÉCOLE DE MUSIQUE (EMVL)

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2002, cette instance a tenu 9 séances. Outre la gestion courante, ce nouveau Comité de direction, désigné en 2001, s'est attaché à trouver des solutions aux problèmes qui avaient fini par mettre en cause l'existence même de l'école. Une gestion rigoureuse a permis de retrouver un équilibre financier, le bail de l'immeuble de St-François a pu être renégocié à des conditions raison-

nables jusqu'à fin 2004 et, surtout, de nouveaux locaux ont été trouvés, qui seront aménagés dans le complexe des jardins de Prélaz, à l'avenue de Morges, et disponibles au début 2005.

Les points suivants ont également fait l'objet d'un examen particulier :

- relations avec les corps de musique,
- amélioration des conditions d'engagement des professeurs (mise en place d'une couverture maladie et prévoyance vieillesse-2^e pilier).

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(74.5%)	111
Autres communes vaudoises		38
Total		149

Par rapport à 2001, on observe une diminution de 15.3%.

On constate ainsi que l'évolution des effectifs de l'école suit celle des corps de musique, qui connaissent incontestablement des problèmes de renouvellement. Des efforts devront dès lors être entrepris dans le domaine du recrutement de manière à assurer la pérennité de l'école et donc de ses objectifs de formation et d'encadrement :

- favoriser la relève dans les fanfares et harmonies de la Ville,
- intéresser la jeunesse à la pratique d'un instrument et à la culture musicale.

ÉCOLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE ACTUELLE (EJMA)

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le Secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction de l'EJMA.

En 2002, le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois et le Comité de direction 9 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- statut des professeurs : première des quatre étapes nécessaires pour atteindre un statut salarial correspondant aux objectifs, l'accession au seuil inférieur des classes de salaires de l'État a été atteinte. La deuxième étape, service d'une annuité a été mise en place pour les enseignants les plus anciens;
- Haute École de Musique : le principe d'une participation de l'EJMA à une HEM vaudoise avec le Conservatoire de Lausanne (CML) et la section jazz du Conservatoire de Montreux a été admis;
- les règlements du corps enseignant, des étudiants et de l'administration ont été approuvés;
- estimant que la gestion comptable et administrative de l'EJMA entre 1993 et 1998 présentait des lacunes, le Contrôle Cantonal des Finances (CCF) avait déposé une plainte contre les organes de l'école. L'enquête a débouché sur un non lieu et les frais ont été mis à la charge à l'État. Cette affaire est donc définitivement close et les soupçons de malversations se sont avérés totalement infondés. De très nombreuses mesures ont été prises, depuis 1994-1995, pour organiser de manière exemplaire la gestion administra-

tive, qu'une croissance exceptionnelle des activités de l'EJMA et les incertitudes concernant le bâtiment avaient pu perturber au début des années 1990;

- construction : la cible de fr. 600 000.– de ressources propres à récolter par la Fondation, fixée par la Municipalité et le Conseil d'État, a été atteinte, voire légèrement dépassée;
- prise en compte des manifestations hors école : master-class, festival des Urbaines, Urbaines 2002, Expo.02, etc.

Statistiques

Catégorie libre	713	+ 2.6%
Catégorie professionnelle	106	+ 5.0%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(52.6%)	431
Autres communes vaudoises		314
Cantons romands		61
Autres cantons suisses		11
Étranger		2
Total		819

Par rapport à 2001, on observe une augmentation de 3.8%.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation est membre du Comité de direction de l'UPL.

En 2002, cette instance a tenu 4 séances.

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continues et permanentes.

Les participants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens qui permettent d'obtenir des diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves. Pour l'informatique, l'UPL prépare aussi les candidats à la certification officielle U-CH.

Près de 5 000 personnes fréquentent chaque année les cours de l'UPL.

Enfin, en 2002, l'UPL a décerné l'honorariat à René Berger, l'un de ses membres fondateurs et éminent professeur.

CULTES ET TEMPLES

La responsabilité des communes vaudoises à l'égard des religions protestante et catholique trouve son fondement dans deux textes légaux, la loi du 2 novembre 1999 sur l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (loi ecclésiastique) et celle du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.

Il revient donc aux communes qui abritent des locaux de cultes d'en assurer les frais d'entretien et de fonctionnement (énergie, achats de matériel, réparations, etc.).

Cette obligation inclut également les salaires des orga-

nistes, des concierges et des sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques.

Parmi ces derniers figure celui du Bois-Gentil qui a été inauguré au mois d'avril. Le nombre des manifestations qui y ont déjà été organisées, par les paroisses comme par des groupements laïcs, a immédiatement confirmé le rôle de cette infrastructure dans la vie associative de tout le quartier.

Un certain nombre de travaux d'entretien ont été entrepris, dans le cadre du budget ordinaire ou parfois en recourant à une demande de crédit supplémentaire (lorsque des interventions non prévues se sont révélées urgentes). Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons :

- *Montriond (prot)* : restructuration en urgence des piliers et de la couverture du porche (carbonatation du béton) et remplacement de la sonorisation,
- *La Sallaz (prot)* : commande de la sonnerie des cloches,
- *Sévelin (prot)* : peinture intérieure et réfection de l'installation électrique (1^{ère} étape),
- *Sacré-Cœur (cath)* : étanchéité de la toiture, avance de la paroisse,
- *St-Marc (prot)* : relevage de l'orgue,
- *St-Matthieu (prot)* : étanchéité de la toiture (par crédit supplémentaire) et relevage de l'orgue,
- *St-Nicolas-de-Flüe (cath)* : réhabilitation des façades et du clocher (carbonatation du béton, préavis no 249), investissement partagé avec les communes de Belmont et Pully au prorata du nombre des paroissiens,
- *Ste-Thérèse (cath)* : peinture intérieure.

Enfin les négociations avec les communes dans lesquelles sont domiciliés les fidèles d'une même paroisse se sont poursuivies, pour régler de manière équilibrée la répartition des frais de fonctionnement imposés par la loi. Conduites sous l'égide du Préfet de Lausanne, ces discussions concernent essentiellement des paroisses catholiques : St-Nicolas-de-Flüe (Belmont – Lausanne – Pully), St-Etienne (Epalinges – Lausanne – Savigny), St-Amédée (Bretigny – Cugy – Froideville – Lausanne – Le Mont – Morrens) et St-Joseph (Lausanne – Prilly – Renens). Les conventions qui seront signées devraient permettre d'aboutir dès 2003 à une répartition des dépenses proportionnelle au nombre des fidèles domiciliés sur chaque commune. La situation des temples protestants des Croisettes et de Malley fait également l'objet d'un examen, avec les communes d'Epalinges et de Renens respectivement.

COMPTABILITÉ

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires,
- traitements du personnel,
- factures fournisseurs et débiteurs.

Cette activité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation et de la jeu-

nesse, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 866 personnes (552.5 postes EPT) alors que 2 388 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 20 200 factures fournisseurs (20 600 en 2001) et a émis environ 50 500 factures débiteurs (52 800 en 2001). On peut penser que la (faible) diminution par rapport à 2001 (de l'ordre de respectivement 1.9% et 4.3%) est une conséquence de la nouvelle répartition prévue par EtaCom. Il est toutefois encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives d'une évolution qui devra être vérifiée.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le paiement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

Les responsables de cette section ont été particulièrement sollicités pour établir et vérifier les modifications commandées par la démarche EtaCom, qui ont, directement ou indirectement, des incidences sur la plupart des services de la Direction (Secrétariat général, Service des écoles primaires et secondaires, Office d'orientation scolaire et professionnelle, Service de santé).

Ils ont ainsi dû procéder, généralement dans l'urgence, à nombre de simulations (frais administratifs, coût de l'élève, prestations de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, des infirmières et psychologues scolaires, etc.) ou de recherches statistiques (situation du personnel des services concernés, création d'un plan comptable distinct pour les établissements scolaires, etc.).

C'est à eux également qu'il incombe d'établir les décomptes qui permettront d'obtenir la rétrocession des dépenses effectuées par la Ville, mais remboursées par le Canton, dans le cadre du compte de régulation.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

L'année 2002 aura marqué le terme de la mise en place du service tel qu'il avait été conçu à la suite de la décision de fusionner les services primaire et secondaire dès le 1^{er} janvier 1998. Sur les quatre secteurs du service – *Élèves et classes*, *Budget et Personnel*, *Bâtiments* et *Affaires générales* – deux restaient encore incomplets. D'une part, le secteur *Bâtiments* était sous-doté pour faire face à l'ampleur de la tâche de gestion et de planification d'un parc immobilier qui comprend 52 collèges et complexes scolaires ainsi que 25 autres lieux d'enseignement. Suite à une décision municipale de novembre dernier, ce secteur sera complété et entièrement opérationnel au printemps 2003. D'autre part, l'appui nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle organisation des devoirs surveillés a entraîné la création d'un poste d'adjointe responsable qui assumera la responsabilité de cette importante prestation périscolaire qui fait appel à près de 250 surveillants, dont une grande partie verront

leur statut régularisé dès le début de l'année 2003.

Autre fait marquant de l'année : la poursuite des nombreuses discussions et le début des négociations avec le Département de la Formation et de la Jeunesse en vue de la pérennisation, dès le 1^{er} janvier 2004, de l'accord signé en janvier 2002 par le Conseil d'État et la Municipalité sur les modalités de gestion de la scolarité obligatoire à Lausanne dans le cadre de la mise en œuvre d'EtaCom. L'enjeu des négociations, l'effort fourni pour adapter le mode de gestion à la nouvelle donne dans la répartition des tâches entre le canton et la commune, autant durant la période transitoire qu'après la bascule EtaCom, ont généré un important travail, en particulier dans la partie financière de ce dossier.

Le troisième axe important de la gestion 2002 aura été l'accent particulier mis sur le secteur bâtiment du service, grâce auquel s'est mise en place une gestion basée sur une vision d'ensemble du parc immobilier qui permet à la fois un travail de planification à court et moyen terme, un suivi dans l'entretien courant ainsi que dans les opérations d'assainissement, un suivi des chantiers en cours ainsi que la mise au point de nouveaux projets.

ORGANISATION ET PERSONNEL

L'effectif du service est resté stable, il se compose de 283 personnes pour 161 EPT, répartis de la manière suivante :

Personnel administratif

- 16 personnes travaillant à Chauderon;
- 42 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien et divers

- 80 concierges, 2 maîtres nageurs et 117 nettoyeuses;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques;
- 8 responsables des corps de musique, orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

En plus de quelques réadaptations de taux d'activité parmi le personnel de conciergerie suite à la mise en service du collège du Bois-Gentil notamment, la principale augmentation consiste en la création d'un poste supplémentaire de gérant technique. Ce nouveau collaborateur permet au service de faire face à la fois aux agrandissements et constructions nouvelles, ainsi qu'aux importants travaux d'entretien qu'il faut entreprendre pour maintenir le parc immobilier scolaire.

Dans le cadre de la mise en place de GePeL, le service a mis l'accent sur la réalisation des descriptions de postes pour l'ensemble du personnel de conciergerie. Cette opération a été réalisée en collaboration avec les directeurs d'établissements et le groupement des concierges.

PRÉAVIS, MOTIONS ET INTERPELLATIONS

Trois préavis relatifs à des constructions scolaires élaborés par le service en collaboration avec le service d'architecture ont été adoptés par la Municipalité en 2002, ce qui porte à neuf le nombre de préavis adoptés depuis janvier 2000.

Le premier crédit d'ouvrage (**préavis no 2002/6 du 28 février 2002**) a été adopté par le Conseil communal le 28 mai. Il s'élève à fr. 14 500 000.-. Il est destiné à l'assainissement et à la rénovation des bâtiments scolaires (3^e étape). Par ce préavis, la Municipalité a respecté les engagements pris dans sa réponse à l'interpellation Alain Bron sur l'état du parc immobilier, puisque la première partie des travaux prévus a pu être réalisée durant l'été. Des détails sur sa mise en œuvre figurent ci-dessous dans le chapitre consacré aux bâtiments.

Le deuxième **préavis no 2002/49 du 10 octobre 2002** sera soumis au Conseil communal début 2003. Ce crédit de fr. 3 500 000.- est destiné à la création et aux transformations de locaux pour la rentrée scolaire 2003 aux collèges de Coteau-Fleuri, de Grand-Vennes et des Bergières. Cette demande urgente permettra d'assurer les conditions minimales de rentrée dans trois secteurs où la pénurie de locaux se fait tout particulièrement sentir. Une telle démarche risque malheureusement de se renouveler à plusieurs reprises dans l'avenir, tant que les projets d'agrandissement de Villamont, de St-Roch et de Grand-Vennes ne seront pas réalisés.

Le préavis destiné à la construction d'une salle omnisports pour l'établissement secondaire C.F. Ramuz et le collège du Vieux-Moulin a finalement été adopté par la Municipalité (**préavis no 2002/59 du 5 décembre 2002**). Mis au point en 1999 déjà, le projet a été reporté de près de trois ans pour des raisons financières. Sous réserve du vote du Conseil communal, le chantier devrait débuter en été 2003. Le crédit demandé s'élève à fr. 16 910 000.-.

Il est à noter que le montant total des crédits sollicités par la Municipalité pour les constructions scolaires durant l'année 2002 s'élève à près de fr. 35 000 000.-.

La réponse à l'**Interpellation Mireille Cornaz sur l'avenir du médiacentre** des écoles lausannoises a été approuvée par le Conseil communal. Le matériel du médiacentre, dont l'activité se limite aujourd'hui au prêt des cassettes figurant au catalogue, a été réparti dans les établissements scolaires.

PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS

Harmonisation des horaires scolaires

Le rapport-préavis no 248 du 18 octobre 2001, qui répondait à la motion Braun relative à l'harmonisation des horaires des classes primaires et enfantines, a finalement été adopté en septembre par le Conseil communal, qui a voté unanimement en faveur de l'expérience lausannoise. Mais la date d'adoption n'a pas permis d'adresser officiellement au DFJ la demande de poursuite de l'expérience d'horaire harmonisé. Dans ces circonstances, la situation de l'année 2001-2002 a été tacitement reconduite pour l'année scolaire en cours. La balle est actuellement dans le camp du DFJ qui prépare un projet de modification de loi et de règlement qui donnerait plus de latitude aux communes pour fixer les horaires des classes enfantines et primaires. Une telle délégation de compétence permettrait alors aux autorités lausannoises d'envisager une généralisation de l'horaire actuellement en vigueur dans les établissements d'Entre-Bois, de Mon-Repos et de Prélaz, ainsi que dans une partie des collèges de l'établissement de Floréal. D'autre part, une étude a été effectuée par la HEP en coordination avec l'URSP (Unité cantonale de recherche sur les

systèmes de pilotage) qui aboutit aux mêmes conclusions que les enquêtes internes de satisfaction menées dans les établissements concernés. L'incertitude demeure donc quant à la solution qui pourra être adoptée pour l'année scolaire 2003-2004.

Devoirs surveillés : la mise en œuvre du nouveau concept

Au terme du travail du groupe chargé de mettre sur pied le nouveau concept relatif aux devoirs surveillés, une note a été adressée à la Municipalité en vue de l'entrée en vigueur de cette nouvelle organisation à la rentrée d'août 2002. Les changements intervenus dans les horaires, la clarification des objectifs respectifs des APEMS et des devoirs surveillés, l'introduction d'un encadrement supplémentaire sous forme d'animation dans les lieux ne disposant pas d'APEMS, la perspective d'une régularisation du statut des surveillants ainsi que la simplification dans la gestion administrative ont été très bien reçus. Un bilan effectué sous forme de rencontres organisées, par établissement, entre des responsables du service et les quelque 250 surveillants a confirmé ce bilan positif et permis de prévoir quelques légères améliorations ou correctifs pour la prochaine année scolaire.

Clefs des bâtiments et sécurité incendie

Un accent tout particulier a été mis sur deux aspects importants relatifs à la gestion de la vie quotidienne et de la sécurité des bâtiments scolaires : la gestion des clefs des bâtiments et la mise en place d'un nouveau concept relatif à la sécurité incendie en vue de sa généralisation à l'ensemble du parc immobilier. L'opération relative aux clefs a fait l'objet de consultations auprès des conférences des maîtres des établissements primaires sur la base d'un projet négocié par le service avec le comité des concierges. La mise en place de ce nouveau mode de gestion s'étalera sur près de deux ans. On peut compter sur une durée analogue pour la mise en place des nouveaux supports relatifs à la sécurité incendie dans les bâtiments scolaires.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence des directeurs d'établissements scolaires lausannois (CDL)

La conférence des directeurs, devenue depuis la rentrée scolaire la Conférence régionale des directeurs (CRL), s'est réunie 20 fois en plénière. Par ailleurs le nombre de séances partielles réunissant séparément les directeurs secondaires et primaires s'est multiplié en raison de nombreux problèmes spécifiques à traiter. Les trois principaux sujets qui ont retenu l'attention cette année sont :

- l'échange et la recherche de solutions pour faire face à des situations d'élèves particulièrement difficiles qui mettent en échec l'ensemble du système;
- la poursuite des discussions relatives à la Convention entre l'État et la Commune sur la gestion de la scolarité obligatoire et la mise en place de Centres de ressources régionaux;
- l'application lausannoise d'un nouveau mode de gestion des plans de rentrée basé sur la remise à chaque établissement d'une enveloppe pédagogique.

La conférence des directeurs est plus que jamais un lieu central de la gestion des écoles lausannoises : elle joue le rôle d'interface d'une part entre la Direction générale cantonale de l'enseignement et les établissements lausannois et d'autre part entre les établissements et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

Plan de rentrée

La nouvelle approche du plan de rentrée liée à l'introduction de la gestion par enveloppe a évité cette année le fameux problème des refus d'ouvertures de classes supplémentaires, mais a entraîné quelques difficultés en matière d'effectifs de classes dans certaines volées. Mais cet exercice a montré que, malgré la présence à Lausanne d'un nombre important de classes de pédagogie compensatoire, les modalités de formation des classes permettent une gestion économique de l'école grâce aux nombreux équilibrages effectués d'un établissement à l'autre.

Accueil des élèves allophones

Au terme de l'année scolaire, 257 élèves étaient scolarisés dans les classes et groupes d'accueil et 201 élèves du cycle initial et des classes primaires suivaient les cours intensifs de français.

Le dispositif en place pour l'accueil des élèves allophones comprend actuellement 14 classes d'accueil secondaires et 3 classes primaires, 5 groupes d'accueil pour les élèves de 4^e à 6^e année ainsi que 28 cours intensifs de français destinés aux élèves des cycles initial et primaire. L'équipe d'accueil, formée de deux doyennes et d'un doyen, assure notamment le travail de réception des élèves et de coordination des classes.

Devoirs et études surveillés

La répartition par établissement et par catégorie est la suivante :

Établissement primaire	Nbre élèves	Nbre groupes
Floréal	328	31
Prélaz	325	34
Mon-Repos	258	25
La Sallaz	178	26
Entre-Bois	429	58
Total	1 518	174

Établissement secondaire	Nbre élèves	Nbre groupes
Belvédère	51	5
Berrières	52	4
Béthusy	45	4
Élysée	50	5
Villamont	62	5
C. F. Ramuz	76	6
Montolieu	39	3
Total	375	32

Corps enseignant

Remplacement du corps enseignant primaire

En 2002, le service a effectué les démarches pour 1 548 remplacements (1 549 en 2001) d'une durée d'une demi-journée à une année. Sur ce nombre, on compte :

- 932 absences pour maladie;
- 616 absences pour d'autres motifs : cours de formation, service militaire, déménagements, mariages, congés personnels, etc.

Jubilaires

En 2002, la Municipalité a récompensé, pour leur fidélité à la commune, 99 enseignants, soit :

- 30 enseignants pour 20 ans d'activité;
- 36 enseignants pour 25 ans d'activité;
- 25 enseignants pour 30 ans d'activité;
- 8 enseignants pour 35 ans d'activité.

Réfectoires

D'une manière générale, le nombre de repas enregistrés durant l'année scolaire 2001-2002 a continué sa progression. Certains jours de la semaine le maximum de la capacité d'accueil du réfectoire de l'Élysée est atteint. Des mesures d'urgence ont été prises avec la direction du Centre paroissial d'Ouchy afin d'améliorer le confort des élèves.

Établissement	Repas servis aux élèves		Total
	primaires	secondaires	
Belvédère	-	4 868	4 868
Béthusy	3 028	16 150	19 178
Élysée	6 866	10 621	17 487
Villamont	-	3 304	3 304
Rouvraie	-	9 860	9 860
Gd-Vennes	-	8 272	8 272
St-Roch	-	2 407	2 407
Signal	-	4 796	4 796
Arzillier	12 038	-	12 038
Total	21 932	60 278	82 210

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

La Banda

Malgré le remplacement d'un certain nombre de membres de cet ensemble par de nouveaux inscrits, ce qui a maintenu l'effectif autour de 30 musiciens, le travail accompli par les maîtres de musique sous la direction de M. Jean-François Bovard porte ses fruits. Le traditionnel concert de Noël, qui s'est déroulé cette année à l'aula du Belvédère, a en effet laissé apparaître une nette progression dans la qualité d'exécution des œuvres présentées.

L'année écoulée a vu également La Banda participer pour la première fois à la Fête de la musique du 21 juin.

Orchestre des collèges et gymnases

La croissance des effectifs de l'orchestre préparatoire et de l'orchestre des collèges s'est maintenue et ces ensembles regroupent 36, respectivement 46 jeunes musiciens.

En plus des répétitions hebdomadaires, l'année 2002 a été fertile en activités avec les camps d'été pour l'orchestre préparatoire et d'automne pour le grand orchestre ainsi que de nombreux concerts. De février à novembre, l'orchestre s'est en effet produit à sept reprises, interprétant aussi bien des œuvres classiques anciennes qu'un concerto pour violon d'un jeune compositeur contemporain.

Fifres et Tambours

L'année 2002 a vu ce corps toujours dynamique, qui regroupe près de 90 jeunes, célébrer le centenaire de sa fondation. Cette commémoration a débuté le 24 avril par l'inauguration d'une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville qui a été visitée par 1 800 personnes. Le samedi 4 mai, les Fifres et Tambours ont associé les Lausannois à cet anniversaire en se produisant dans les rues de la ville. Et c'est à la grande salle de Vennes que s'est déroulée, le soir du même jour, la partie officielle. Ce centenaire a été marqué également par la publication d'une plaquette retraçant l'histoire de cet ensemble qui représente souvent notre ville à l'étranger.

Jeux internationaux des écoliers

A fin août 2002, une délégation de 17 élèves, filles et garçons, accompagnés de trois responsables sportifs et d'un chef de délégation, se sont envolés pour Taipei où se déroulaient les 35^e Jeux internationaux des écoliers.

Si, pour une fois, les Lausannois, qui faisaient partie des près de 950 jeunes athlètes réunis à cette occasion, n'ont pas remporté de médaille, ils ont par contre mis à profit ce déplacement pour s'enrichir par la découverte de la culture chinoise et au travers des nombreux contacts avec des jeunes du monde entier.

Fêtes scolaires

Ces manifestations ont à nouveau bénéficié de conditions météorologiques favorables permettant un déroulement sans surprise. Diverses interventions en faveur d'éventuelles modifications du déroulement de ces fêtes ont entraîné, dès l'automne, la mise sur pied d'un groupe de travail composé de représentants des classes des cycles initial et primaires et des organisateurs. Ce groupe de travail est chargé d'étudier divers scénarios visant à adapter ces fêtes aux nouvelles données de l'organisation scolaire et aux attentes des enseignantes et des élèves.

Fermes pédagogiques

Durant l'année scolaire 2001-2002, 32 classes ont fréquenté la ferme pédagogique de Rovéréaz, à raison de deux passages d'un jour, à des saisons différentes.

Le Chalet-de-la-Ville a accueilli 32 classes pour la formule des "24 Heures à la Ferme". Celle-ci permet une découverte plus complète des activités de ce domaine agricole avec une implication plus grande des fermiers, en particulier dans le cadre des activités de fin et de début de journée.

Pendant les vacances d'automne, la collaboratrice responsable de l'animation au Chalet-de-la-Ville a entrepris la réhabilitation de l'étang de la ferme avec la collaboration de Domaines et Forêts. Ce nouvel aménagement a l'avantage de maintenir l'accès à l'étang de certains animaux de la ferme ainsi qu'aux enfants tout en préservant la richesse du biotope.

Camps et prêts d'équipement

Durant l'année scolaire 2001-2002, 185 classes, de la 7^e à la 9^e, ont participé à des camps de cinq jours. Le subside communal accordé est de fr. 50.- par élève pour les classes de 7^e à 9^e et de fr. 70.- par élève pour les classes de 9^e année qui effectuent un voyage d'étude. 3 348

élèves ont pu bénéficier de ce subside.

De plus, des aides individuelles sont accordées aux élèves dont les parents ne peuvent assumer entièrement de tels frais. 643 élèves, soit 19.20% contre 19.16% l'année dernière, ont pu bénéficier de ces aides.

Le 52% des élèves qui sont partis en camps de ski ne disposaient pas du matériel nécessaire. Le service a donc mis des chaussures et des skis à disposition de 911 élèves.

Parking

Les écoles lausannoises disposent de 837 places de parc réparties dans 39 bâtiments réservées aux enseignants, aux différents intervenants du milieu scolaire et à quelques employés communaux. Les parkings scolaires subissent une pression de plus en plus forte de la part du public, en particulier dans les secteurs où des zones marquées ont été créées. Afin de remédier à ce problème, des barrières automatiques doivent être installées. A ce jour, les collèges de Saint-Roch, de la Colline et de la Pontaise disposent de ce type d'installation. Cette solution donne entière satisfaction car elle permet à la fois de gérer le parking pendant les périodes scolaires et de louer quelques places aux habitants du quartier, la nuit, le week-end et pendant les vacances scolaires.

Pour l'année scolaire 2001-2002, plus de 850 cartes d'autorisation ont été délivrées ainsi que 135 cartes d'autorisation temporaires et 1 476 cartes d'autorisation ponctuelles. Plus de 60% des autorisations sont attribuées à des personnes n'habitant pas Lausanne. 32 places sont louées à des habitants du quartier en dehors des périodes d'utilisation scolaire.

Transports

Durant l'année scolaire 2001-2002, 817 élèves secondaires, soit 13.09% (13.9% en 2001) ont reçu une attestation donnant droit à un abonnement de bus annuel d'une valeur de fr. 296.-.

Pour les élèves des classes de CYP1 à 4P, ce sont 146 abonnements qui ont été attribués, soit seulement 2.09% de l'effectif, en raison de la proximité du domicile et des bâtiments scolaires à ce niveau d'enseignement.

Mises à disposition de locaux

La mise à disposition des locaux scolaires aux sociétés locales en dehors de l'horaire scolaire reste une activité importante du service. L'augmentation du nombre de salles utilisées par les classes réduit toutefois les possibilités. En effet, il n'est pas évident de mettre à disposition des locaux dans lesquels les élèves laissent des effets personnels. Cette situation pose notamment problème pour les cours de langues et cultures étrangères mis sur pied par les consulats. Une réunion annuelle avec les représentants de ces communautés est organisée pour trouver des solutions. Actuellement, 40 locaux sont mis chaque semaine à disposition d'une quinzaine de communautés étrangères. Environ 300 périodes de cours de langues et cultures étrangères sont ainsi données chaque semaine dans ces salles.

Les mises à disposition se répartissent comme suit :

- *Salles de classes et salles spéciales* : 114 locaux scolaires ont été mis à disposition de 38 écoles et institutions dispensant notamment des cours de langues ou de musique, ce qui représente plus de 1 000

heures d'occupation par semaine. De plus, le service a également mis à disposition de diverses institutions ou associations 72 salles pour des utilisations ponctuelles.

- *Salles de gymnastique et de rythmique* : 260 sociétés sportives lausannoises se sont partagé 65 salles en dehors des heures d'école.
- *Aulas* : en plus des utilisations scolaires, nous avons enregistré les utilisations suivantes :
 - *Belvédère* : 14 utilisations;
 - *Bergières* : 147 utilisations, dont 127 par l'association des théâtres de marionnettes "Double jeu";
 - *Béthusy* : 46 utilisations, dont 16 par le gymnase du Bugnon;
 - *Élysée* : 88 dont 59 par l'École sociale de musique.
- *Grandes salles* :
 - *Entre-Bois* : du fait des travaux d'agrandissement du bâtiment cette salle ne peut plus être louée depuis le 1^{er} septembre 2001 et vraisemblablement jusqu'en octobre 2004;
 - *Grand-Vennes* : 26 utilisations par des sociétés locales, 3 pour l'École d'études sociales et pédagogiques, 2 pour les inspections militaires;
 - *Vers-chez-les-Blanc* : 16 utilisations par des sociétés locales.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

CRÉDITS-CADRES D'ASSAINISSEMENT

Le troisième crédit-cadre d'assainissement accordé par le Conseil communal en début d'année 2002, a permis d'engager en été la première étape des travaux essentiellement ciblés sur la réfection des enveloppes des bâtiments cités ci-après. Il est à remarquer que le calendrier des vacances scolaires dicte les séquences d'interventions et, de ce fait, oblige une répartition des travaux sur plusieurs années.

Collèges concernés par cette 1^{ère} étape

Élysée

Le bâtiment principal du groupe inférieur a fait l'objet de la première phase de réfection et de traitement des façades en béton carbonaté, accompagnée d'une rénovation complète des étanchéités des toitures ainsi qu'une révision des vitrages. La deuxième phase prévue en 2003 concernera les autres bâtiments du groupe scolaire, à l'exception de la salle de gymnastique.

Belvédère

Les travaux de reconsolidation des placages en pierre de la façade des salles de gymnastique constituent l'essentiel des premiers travaux opérés sur ce site.

Pontaise

Le bâtiment scolaire de la **Pontaise** a été mis en valeur par la rénovation complète des façades et des vitrages ainsi que des étanchéités des toitures. Les vitrages de la salle de gymnastique profiteront de l'intervention prévue en 2003.

Vers-chez-les-Blanc

L'enveloppe du petit collège de **Vers-chez-les-Blanc** a été entièrement assainie. Des fresques exécutées par un artiste peintre animent chaque face de cette ancienne bâtisse foraine. La remise en état des locaux sanitaires et des vestiaires prévue en 2003 achèvera ainsi sa réfection complète.

Saint-Roch

Une première phase de colmatage et de réfection des étanchéités a permis de limiter les infiltrations constatées depuis de nombreuses années à l'endroit des salles de gymnastique du groupe scolaire de **St-Roch**. Les sondages ont révélé un engorgement important des couches isolantes qui laisse entrevoir la nécessité d'engager des travaux plus importants que prévus.

2^e étape d'assainissement

Prévue pour 2003, elle concernera les collèges de la **Borde**, des **Croix-Rouges**, du **Riolet**, de **Bellevaux** et **l'annexe du Belvédère**. Elle se limitera à l'assainissement des enveloppes sauf pour la **salle de gymnastique de Bellevaux** qui jouira en plus d'une restructuration intérieure des douches et des vestiaires.

L'amélioration des chauffages compose également un volet de l'assainissement 3. La première phase de réfection de certains organes de production ou de régulation apportera, dès 2003, un confort indéniable pour les usagers des bâtiments de la Sallaz, de la Rouvraie, de Montchoisi, de Bellevaux et de la Pontaise.

USAGE DES PRÉAVIS VOTÉS

Belvédère

La phase finale d'amélioration de la distribution de chauffage accompagnée par la pose de verre isolant et anti-solaire sur les bâtiments principaux du site nord a abouti en fin d'été 2002 sous la conduite conjuguée des services d'architecture et de l'énergie.

Entre-Bois

Le chantier pour l'extension et la restructuration du site d'Entre-Bois progresse selon le calendrier prévu.

Août 2002 marque l'ouverture de quatre nouvelles classes pour les besoins du cycle initial.

La deuxième étape de chantier sera achevée pour l'été 2003 par la mise en service de l'extension du collège et du nouveau centre de quartier.

L'automne 2004 verra la fin de cet important chantier.

Provence

Le deuxième chantier engagé en été 2001 a permis d'ouvrir, comme prévu en été 2002, cinq classes ainsi que des locaux parascolaires. La démolition du pavillon scolaire datant de 1964 fait actuellement place à l'aménagement du parc public qui sera terminé au printemps 2003.

LES PRÉAVIS À APPROUVER

Vieux-Moulin

Le projet prévoit la construction d'une salle de gymnastique omnisports comportant trois surfaces d'évolution avec leurs annexes et les gradins pour spectateurs. Les

locaux devraient être mis à disposition dans le courant 2005. Cette ouverture interviendrait une année après la fin des travaux du collège d'Entre-Bois pour lequel cette infrastructure sportive est principalement destinée.

Rentrée scolaire 2003

Pour faire face aux besoins urgents de la rentrée scolaire 2003, le préavis porte essentiellement sur quatre sites :

- à **Grand-Vennes**, l'extension de l'annexe préfabriquée présente la meilleure opportunité pour augmenter la capacité d'accueil dans ce secteur par l'adjonction de quatre classes en attendant la mise sur pied d'un concours;
- le site de **Coteau-Fleuri** accueillera quatre nouvelles unités d'enseignement réalisées en surélevant le bâtiment A;
- le groupe des **Bergières** rationalisera les surfaces de trois grandes classes du bâtiment A-B pour créer une classe supplémentaire;
- le quartier de **Prélaz** fait l'objet d'une profonde modification sur l'emplacement des anciens dépôts TL, ce qui entraîne la création de deux nouvelles unités de classes enfantines en location, intégrées dans un ensemble d'habitation.

PROJETS À L'ÉTUDE

Plusieurs projets sont à l'étude, dictés par l'augmentation des effectifs et des besoins scolaires.

Le bâtiment de **Villamont** a fait l'objet d'un concours d'architecture restreint. Au début de l'été 2002, les membres du jury ont choisi, à l'unanimité, le groupe d'ingénieurs-architectes chargés de poursuivre les études. Le concept des candidats lauréats propose une réorganisation astucieuse qui clarifie les lieux confinés par une forte densité de constructions. Toutefois, ce projet est lié à la préparation d'un plan partiel d'affectation qui repousse les échéances d'une mise en service par étape à 2006/2007.

Les premières études des besoins à **Vers-chez-les-Blanc** confirment la nécessité d'augmenter la capacité dans ce secteur de la ville. La mise sur pied d'un concours d'architecture est programmée pour le début 2003.

Les premières réflexions de rénovation sur le collège de **Chailly**, qui faisait partie initialement du crédit d'assainissement 3, ont révélé l'importance d'élargir l'analyse en intégrant la réaffectation de l'ancienne salle polyvalente de quartier. Cette approche s'inscrit également dans le cadre des projets d'accueil de la petite enfance envisagés dans le quartier.

ENTRETIEN COURANT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

La maintenance du parc immobilier scolaire fait apparaître une multitude d'actions qui ont été regroupées par thèmes :

Sécurité et accessibilité

Le centre de loisirs de Grand-Vennes a été sécurisé par la mise en conformité des signalisations de secours.

Certains lieux à forte fréquentation devront être, à terme, rendus accessibles pour les handicapés. Cette amélioration a été réalisée sur une partie du site de la Rouvraie par la création d'une rampe adaptée à ce besoin.

Actes de vandalisme

Les actes de vandalisme et autres attitudes d'incivilité n'ont hélas pas diminué. Les interventions, suite aux détériorations, ont grevé 8% du budget d'entretien courant 2002.

Une action *anti-tags* prise en charge par le Service des écoles a permis d'offrir un environnement scolaire plus acceptable pour l'école de la Bourdonnette.

Une collaboration s'est engagée en fin d'année avec le Service des routes et voirie qui a le mandat de procéder à l'élimination des tags visibles sur le territoire communal. Des interventions ont déjà eu lieu sur des secteurs scolaires sensibles. Cette participation devra être reconduite pour l'année prochaine.

Réfections diverses

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, certains travaux prévus ont été engagés durant l'année 2002 :

- l'agrandissement du groupe santé dans le bâtiment C de **Béthusy** offre une structure d'accueil en rapport avec la grandeur de ce site scolaire;
- l'amélioration de l'éclairage artificiel combiné avec une meilleure absorption phonique a contribué au confort des élèves de 20 classes du bâtiment D à **Béthusy** et 6 classes à **St-Roch**;
- les structures d'accueil pour les enseignants et les directions ont été améliorées par le décroisement de la salle des maîtres des **Croix-Rouges** et la création d'une salle de conférences à **Villamont**;
- les appartements de service de **Montblesson** et de **Montchoisi** ont été rafraîchis lors des changements de locataires;
- la démolition de l'annexe de Petit-Vennes a été nécessaire pour pallier le risque d'effondrement.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BÂTIMENTS

Renforcement de l'équipe et méthodologie de travail

L'engagement d'un nouveau gérant technique en avril 2002 contribue à l'amélioration des prestations et assure au secteur bâtiments la possibilité de déployer des tâches transversales telles que :

- la gestion des accès aux bâtiments et leurs zones de parcage;
- les consignes de sécurité en cas d'incendie;
- la révision et la renégociation des contrats de maintenance.

D'autre part la mise en œuvre d'un répertoire des surfaces intérieures accompagné d'une vision schématique des locaux permettra de garantir un usage plus rationnel des bâtiments scolaires. A titre informatif, les premières données nous indiquent que le parc immobilier scolaire lausannois présente une surface construite au sol de plus de 112 000 m². Ce chiffre est encore à réajuster en fonction des constructions en cours.

L'élaboration du projet EPIQR, énoncé dans le rapport de gestion de l'année 2001, entrera dans sa phase opérationnelle dès l'année 2003. Cette méthode de diagnostic sur l'état des bâtiments scolaires offrira un outil informatique précieux pour parfaire la connaissance globale des immeubles scolaires.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2002

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	4P	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	484	452	281	133	27	15		1 392
Prélaz	481	480	446		33	23	3	1 466
Mon-Repos	419	499	216	205			5	1 344
La Sallaz	418	377	203	212	25	83		1 318
Entre-Bois	497	445	229	189	20	22		1 402
Totaux	2 299	2 253	1 375	739	105	143	8	6 922

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2002

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			R+V	Dév.	Acc.	Total
			VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS				
Belvédère	151	155	51	39	58	59	43	69	47	52	64	47	36	28	899
Berrières	196	156	99	60	62	95	69	49	80	53	45	32	12		1 008
Béthusy	171	165	92	45	44	99	46	39	74	52	34	40	9	12	922
Élysée	144	138	52	39	48	50	40	34	47	49	31	20	23	35	750
Villamont	143	140	73	43	59	70	42	34	50	50	48	39	34	53	878
C. F. Ramuz	137	129	71	40	53	71	40	42	66	52	44	32	11		788
Montolieu	155	154	72	46	43	68	45	44	72	52	48	37			836
Tot./div.	1 097	1 037	510	312	367	512	325	311	436	360	314	247	125	128	
Totaux	1 097	1 037	1 189			1 148			1 110			247	125	128	6 081

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2002

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 299	114.5	20.1	23	16
CYP1	2 253	117	19.3	24	14
CYP2	1 375	72.5	19.0	23	15
4P	739	32	23.1	25	18
CYT					
5 ^e	1 097	54	20.3	22	16
6 ^e	1 037	53	19.6	21	17
VS					
7 ^e	510	21	24.3	26	23
8 ^e	512	22	23.3	25	19
9 ^e	436	19	22.9	25	21
VSG					
7 ^e	312	15	20.8	24	17
8 ^e	325	15	21.7	24	18
9 ^e	360	14	25.7	27	24
VSO					
7 ^e	367	25	14.7	17	13
8 ^e	311	20	15.6	18	13
9 ^e	314	20	15.7	17	13
RAC	159	8	19.9	24	23

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les autres communes de l'arrondissement - situation au 31.12.2002

Groupe scolaire	Epalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	1	-	-	1
Berrières	1	73	-	74
Béthusy	5	1	66	72
Élysée	1	-	-	1
Villamont	50	12	2	64
C. F. Ramuz		89	-	89
Montolieu	80	-		80
Total	138	175	68	381

Plan de rentrée 2002-2003 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes R, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	4P mono	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal													
101 Bourdonnette	3		1	3								7	
102 Cour	1			1								2	
104 Figuiers								3	1			4	
105 Floréal	3			3	1	1	1			2		11	
107 Malley	3	1	2	1	4			3				14	
110 Montoie	5	2	3		3				2			15	
111 Montriond	4	1	1	2	2	2						12	
112 Provence	3			2								5	
114 Tivoli	1			1								2	
	23	4	7	13	10	3	1	6	3	2	0	72	72
200 Prélaz													
201 Aubépinnes	2											2	
202 Beaulieu	5			6	3	3	1		2		1	21	
203 Bergières	3			2								5	
204 Chablière	2											2	
205 Av. d'Echallens										1		1	
206 Pierrefleur	2			5	4	4						15	
207 Pont-des-Sauges	2			2								4	
208 Prélaz	5	4	3		3	2			1	1		19	
209 Sous-Bois	1											1	
210 Valency	2	1	1		1	1						6	
	24	5	4	15	11	10	1	0	3	2	1	76	76
300 Mon-Repos													
301 Chailly	4	1		5	3			3				16	
302 Chandieu	2											2	
303 Chissiez	1	1	1		1			1				5	
304 Croix-d'Ouchy	4			3	2			1				10	
305 Devin	1			1								2	
306 Eglantine	1	2	2		2			1				8	
307 Florimont	3											3	
308 Léman	1	1										2	
309 Mon-Repos	3			4	2			2			1	12	
310 Montchoisi	1			3			3					7	
312 Val d'Angrogne	1			2								3	
	22	5	3	18	10	0	3	8	0	0	1	70	70
400 La Sallaz													
401 Arzillier										8		8	
402 Boissonnet	6	3	3		4			3		1		20	
403 Chalet-à-Gobet								1				1	
405 Coteau-Fleuri	5			6	4			4	1			20	
408 Montolieu	1											1	
409 Praz-Séchaud I	2											2	
410 Praz-Séchaud II				3								3	
412 La Sallaz	4			3	1		1	1	1			11	
415 VCLB-école I	2											2	
416 VCLB-école II				1.5	1.5							3	
	20	3	3	13.5	10.5	0	1	9	2	9	0	71	71
500 Entre-Bois													
501 Barre	4			3	2			2				11	
502 Bellevaux	2	1	1	2	1		2	2	1			12	
503 Blécherette					1			1				2	
504 Bois.-Gentil	2			2	1							5	
506 City-Blécherette	1.5			1.5								3	
507 Colline	1			2							1	4	
508 Entre-Bois	4	1	1	2	2			1				11	
510 Madeleine	1			2								3	
511 Pontaise	4			1	2			1	1	2		11	
512 Rouvraie	2											2	
513 Vieux-Moulin	4			4	1			2				11	
	25.5	2	2	19.5	10	0	2	9	2	2	1	75	75
Totaux	114.5	19	19	79	51.5	13	8	32	10	15	3	364	364

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial R, VER classes à effectif réduit, classes vertes
 CYP classes des cycles primaires 1 et 2 DEP classes de développement
 4P 4^e primaire "régime transitoire" ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2002-2003 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes R, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
011 BELVÉDÈRE				1	2	2	4	1	3	2	4		2	2	4		3	3	33	
011 BV - Tivoli												1				1		2		
012 Croix-Rouges	7	1	8															16		
	8		9		2	2	5		3	2	5		2	2	5		3	3	51	
021 BERGIÈRES	10	1	8	1	4	3	4		4	3	3	0.5	4	2	3	0.5	1		52	
021 Bât. AB																		0		
	11		9		4	3	4		4	3	3.5		4	2	3.5		1	0	52	
031 BÉTHUSY	8	2	8	1			3		4	2	3		3	2	2	1	1	1	41	
032 Mon-Repos					4	2												6		
	10		9		4	2	3		4	2	3		3	2	3		1	1	47	
041 ÉLYSÉE	7	1	7		2	2			2	2			2	2			1	4	32	
042 Croix d'Ouchy							3	1			2				2		1		9	
	8		7		2	2	4		2	2	2		2	2	2		2	4	41	
051 VILLAMONT	3		3	1	1	1		1	1				2	1		1	3	2	21	
052 St-Roch					2	1	4		2	1	2	1		1	3			2	19	
055 Prélaz	4		4															8		
	7		8		3	2	5		3	2	3		2	2	4		3	4	48	
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	7	1	7	1				0.5				0.5					1		18	
062 Entre-Bois					3	2	4		3	2	3		3	2	3			25		
	8		8		3	2	4.5		3	2	3.5		3	2	3		1	0	43	
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	4		5		3	2	3	0.5	3	2	3	0.5	3	2	3			34		
073 Coteau-Fleuri	4		3															7		
077 Signal		2		1														3		
	10		9		3	2	3.5		3	2	3.5		3	2	3		0	0	44	
Total par section	54	8	53	6	21	15	25	4	22	15	20	3.5	19	14	20	3.5	11	12	326	
Total par division	62		59		21	15	29		22	15	23.5		19	14	23.5		11	12		
Total par degré	62		59		65				60.5				56.5				11	12		326

Légende

CYT cycle de transition

VSB voie secondaire baccalauréat

VSG voie secondaire générale

VSO voie secondaire à options

R classes à effectif réduit

DES classes de développement

ACCS classes d'accueil

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'offrir information, conseil, aide et soutien aux jeunes et aux adultes à la recherche d'une voie de formation ou d'études. Dans ce cadre elle offre ses prestations à différents publics.

PRESTATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

Dans chaque établissement secondaire de l'arrondissement lausannois, les psychologues conseiller-ère-s en orientation passent régulièrement dans les classes pour renseigner les élèves, participent aux programmes d'AMP (Approche du Monde Professionnel) en voie secondaire à options et accueillent les élèves dans les 13 bureaux d'orientation qui dépendent de l'OROSP. Des informations - sur les professions, les formations, les débouchés - des documents en prêt, des entretiens de conseil, ainsi que des tests d'intérêts et/ou d'aptitudes, sont proposés aux jeunes pour les aider :

- dans le choix d'une voie scolaire et d'options au cycle de transition,
- dans les situations de réorientation scolaire,
- dans la recherche d'un complément de formation scolaire pertinent (classes de raccordement, de perfectionnement, préapprentissage...),
- pour l'élaboration d'un projet d'études ou de formation professionnelle,
- pour la réalisation des différentes étapes de ce projet (choix d'options au gymnase, recherche d'une place d'apprentissage).

Des listes de places d'apprentissage et de stages, pour la région lausannoise et tout le canton de Vaud, sont distribuées aux élèves et sont également disponibles en tout temps sur Internet. La mise à jour en est quotidienne.

Durant l'année scolaire 2001-2002, les psychologues conseillers et conseillères en orientation ont suivi les élèves de 8^e et 9^e années ainsi que ceux des classes de raccordement, dans les établissements scolaires de Lausanne, d'Epalinges, du Mont et de Savigny (154 classes en tout). Ils ont proposé 441 séances en classe, organisé ou supervisé 636 stages et conseillé individuellement :

5	élèves de 5 ^e année
343	élèves de 6 ^e année
88	élèves de 7 ^e année
1 342	élèves de 8 ^e et 9 ^e années
7	élèves d'écoles privées

La collaboration avec Futur'app s'est poursuivie et les classes lausannoises de voie secondaire à options ont souvent fait appel à ses ateliers dans le cadre des heures d'AMP (Approche du Monde Professionnel).

Par ailleurs, à la suite d'une demande qui se renouvelle d'année en année, une prestation d'orientation, sous forme de tests collectifs suivis d'entretiens individuels, a été apportée à deux classes de 9^e de l'École Nouvelle.

A notre centre de consultation de la Borde, les élèves d'écoles privées peuvent également bénéficier des services d'information et de conseil, mais ils sont peu nombreux à faire une demande de rendez-vous.

Info-métiers

De fin octobre à fin mars, 21 forums, présentant 116 métiers, ont été offerts le mercredi après-midi aux élèves de 8^e et de 9^e année. Ces conférences ou ces visites, dont la majorité se déroulent dans la région lausannoise, ont recueilli 4 002 inscriptions.

Conférences aux parents

Deux soirées d'information sur l'apprentissage et les filières de formation professionnelle ont réuni à nouveau les élèves de 8^e et 9^e années, ainsi que leurs parents, les 12 et 21 novembre 2002, à l'Aula du Belvédère et à la Grande Salle de Vennes. Cent cinquante à deux cents personnes - élèves, parents et enseignants - ont assisté à chacune de ces conférences. Les représentants des différentes écoles, EPSIC, EPCL, ETML, École de couture, Eracom, ainsi que du nouveau Centre d'enseignement professionnel de Morges, ont pu répondre, après la séance de présentation, à de nombreuses questions individuelles.

Salon des métiers

"Planète Métiers", salon de l'apprentissage et de la formation, s'est déroulé pour la quatrième année consécutive à Malley du 16 au 20 avril 2002. Destinée aux classes de 7^e et de 8^e années, cette manifestation a aussi accueilli de nombreux visiteurs individuels. Au carrefour entre l'école et l'économie ce salon est l'occasion de nombreuses rencontres enrichissantes et le stand de l'orientation, situé à l'entrée de la manifestation et juste à côté du stand du Service de la Formation Professionnelle a été très fréquenté par les élèves, les parents ou les enseignants à la recherche d'informations et de documents divers.

Bourse des places d'apprentissage

L'enquête menée au début de l'automne auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage potentiels a permis de mettre 5 158 places, dont 1 375 pour Lausanne, à disposition de tous les jeunes à la recherche d'une formation professionnelle. On note, pour Lausanne, une légère diminution qui intervient, il est vrai, après deux années d'augmentation. Avec, entre autres, le nouveau règlement d'apprentissage pour les professions du commerce et la disparition de l'apprentissage d'employé-e de bureau en deux ans, il est malheureusement à craindre que ce phénomène ne s'accroisse.

Les adresses de places d'apprentissage et de stages sont largement distribuées dans les établissements et à l'office. Les places d'apprentissage sont également très utilisées par des jeunes de la scolarité post-obligatoire, ou ceux qui sont sortis de l'école, et même par des adultes, et elles sont à disposition sur Internet www.orientation.vd.ch.

TRANSITION ÉCOLE-MÉTIER : START'UP

Créée en septembre 2001, grâce aux fonds APA II (Arrêté fédéral pour la promotion de l'apprentissage) Start'up est une petite structure d'orientation et de conseil située au centre ville, en dehors de locaux de l'administration, et destinée aux jeunes sans projet, ou sans solution après la sortie de l'école obligatoire. Les jeunes qui se trouvent en situation difficile dans cette pé-

riode de transition, ou qui ont essayé un ou des échecs, trouvent à Start'up un accueil jeune et décontracté, un suivi à plus ou moins long terme, en fonction de leurs besoins.

Au cours de cette année, 166 jeunes de 15 à 23 ans ont été vus à Start'up, dont 126 ont bénéficié d'un suivi, souvent à long terme, et 45 d'un bilan, à la demande d'une autre institution. Ceci représente 816 entretiens au total. Près de la moitié de ces jeunes viennent d'eux-mêmes (le bouche à oreille fonctionne très bien), les autres sont adressés soit par leurs parents, soit par une institution.

Il s'agit souvent de situations difficiles, de jeunes découragés, difficiles à motiver. La collaboration avec d'autres structures destinées aux jeunes en rupture est indispensable et a été particulièrement développée avec Mobicet, le semestre de motivation lausannois, avec l'UTT (Unité de travail temporaire) ou Jetapprentissage et avec d'autres structures psychosociales, comme le Centre Thérapeutique de jour pour Adolescents (CTJA) ou l'Unité Médico-sociale pour Adolescents (UMSA).

Les solutions trouvées par ces jeunes à l'été 2002 ont été satisfaisantes, au vu de la diversité et de la précarité des situations rencontrées.

Face à la situation qui se dessine sur le front de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle, il est vital que Start'up poursuive son activité. Or les projets APA II ne sont financés que pendant deux ans par la Confédération, et la recherche d'autres modalités de financement s'impose.

OFFRE DESTINÉE AUX ADULTES

A l'office d'OSP les jeunes adultes et les adultes peuvent trouver :

- des conseils pour l'élaboration de projets de formation ou de carrière, de stratégies de reconversion ou de perfectionnement professionnel qui tiennent compte de leurs intérêts, de leur personnalité et de leurs compétences ainsi que des exigences du marché,

- un appui et un encadrement lorsqu'ils sont sans solution à la sortie de la scolarité obligatoire, ou pour une réorientation à la suite d'une rupture ou d'un échec pendant l'apprentissage ou les études,
- une assistance à l'insertion ou la réinsertion professionnelle pour les personnes au chômage ou ayant interrompu leur vie professionnelle.

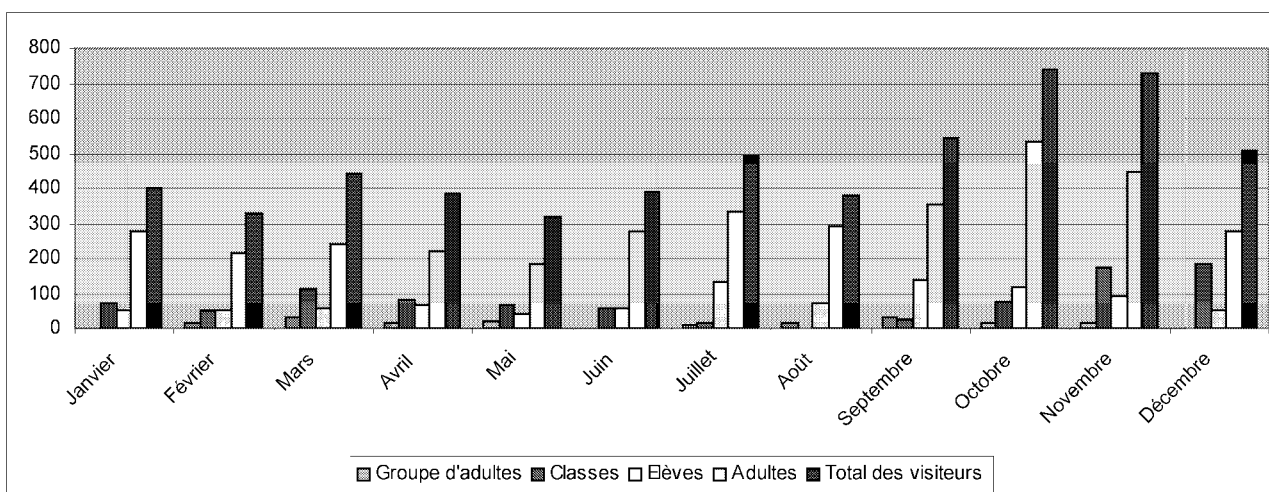
Durant l'année scolaire 2001-2002, les conseillers de l'office ont répondu à 646 demandes de consultation individuelle, ce qui représente près de 1 000 entretiens ou séances de tests. Grâce à une nouvelle organisation de la permanence d'information - voir ci-dessous - le nombre de demandes s'est stabilisé, et a même légèrement baissé.

INFORMATION ET CONSEIL POUR TOUT PUBLIC

Si l'année 2001 a vu germer le projet d'agrandissement du Centre d'Information Professionnelle (CIP), c'est l'année 2002 qui a permis son aboutissement. Beaucoup d'investissement et de mouvement ont abouti à l'ouverture en juin d'un nouvel espace accueil - information au rez-de-chaussée, en prise directe avec l'extérieur.

Équipée de façon très moderne, bien dotée en ordinateurs reliés à Internet, cette structure d'accueil permet de répondre rapidement et directement à certaines demandes d'information. Le nouveau local a permis de libérer un bel espace au 1^{er} étage et à terme de mieux exposer la documentation et recevoir les groupes et les personnes qui souhaitent faire des recherches plus approfondies.

5 657 usagers ont fait appel aux prestations du CIP, et parmi eux 58 classes et 17 groupes d'adultes. Les demandes ont fortement augmenté depuis l'ouverture du nouvel espace, et d'octobre à décembre il a fallu faire face à une moyenne de 41 personnes par jour. Le CIP a prêté 2 054 documents, des dossiers professionnels surtout, mais également des vidéos.



Une permanence de renseignements par téléphone et sur site permet de répondre à toutes les questions concernant l'orientation et la formation. Les demandes sont traitées selon les cas soit par un-e documentaliste soit par un-e psychologue. En 2002, les conseillers de Lausanne, qui assument les deux tiers de cette permanence en collaboration avec leurs collègues de l'Office cantonal, ont répondu à 1 649 demandes sur site ainsi qu'à 2 458 demandes téléphoniques, écrites ou par courrier électronique.

ORIENTATION DES ÉLÈVES

Solutions retenues par les élèves ayant quittés les écoles publiques à l'été 2002

Choix	Garçons	Filles	Total
Gymnase - section maturité	182	242	424
Gymnase - section diplôme	69	82	151
École de perfectionnement	61	56	117
Raccordement	19	34	53
Écoles privées	19	14	33
Apprentissage	162	137	299
Écoles de métiers	35	12	47
Doublements	37	43	80
Autres solutions	65	65	130
Total	649	685	1 334

Commentaires sur l'orientation des élèves

Les chiffres ci-dessus reflètent une situation préoccupante, dont on peut craindre qu'elle ne s'aggrave encore en 2003. Le nombre d'entrées en apprentissage a légèrement augmenté cette année, et celui des entrées au gymnase section maturité a baissé, alors qu'on assistait au phénomène inverse depuis des années. Mais surtout la proportion d'entrée en apprentissage demeure faible et la frilosité de la conjoncture retentit déjà sur le nombre de places d'apprentissage annoncé en automne 2002. Celui-ci en légère baisse, et ce mouvement pourrait bien s'accroître, au moment où celui des élèves en âge de quitter l'école est en augmentation.

Force est de constater que les places d'apprentissage à disposition des élèves de la voie secondaire à options sont de moins en moins nombreuses, et que la palette de métiers auxquels ils peuvent aspirer est singulièrement restreinte, surtout en ce qui concerne les jeunes filles. D'où l'augmentation des inscriptions à l'École de Perfectionnement et l'encombrement des autres solutions de transition, telles que le CHARTEM (Centre horizon d'activités et de relais transition école-métiers) ou les Semestres de Motivation, où les listes d'attente s'allongent.

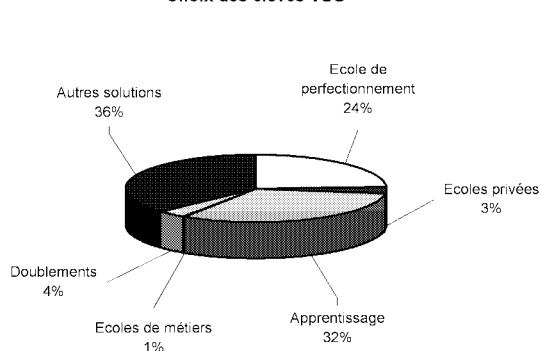
S'il est affligeant de constater que la voie qui devait préparer les élèves à l'entrée en apprentissage les y conduit de moins en moins, il est tout aussi affligeant et encore plus inquiétant de voir que les élèves qui sortent de VSG et qui ne veulent ou ne peuvent pas aller au gymnase ont également de la peine à trouver une place d'apprentissage. Le redoublement volontaire ne leur est plus permis, ils n'ont que peu ou pas accès aux classes de Perfectionnement, et les perspectives d'apprentissage se rétrécissent de plus en plus : ces élèves constituent les "nouveaux pauvres" de notre système. Il n'est pas très étonnant qu'on les voie se décourager, se

replier sur eux-mêmes ou croire, contre toute vraisemblance parfois, qu'ils vont obtenir la moyenne leur permettant d'accéder au gymnase.

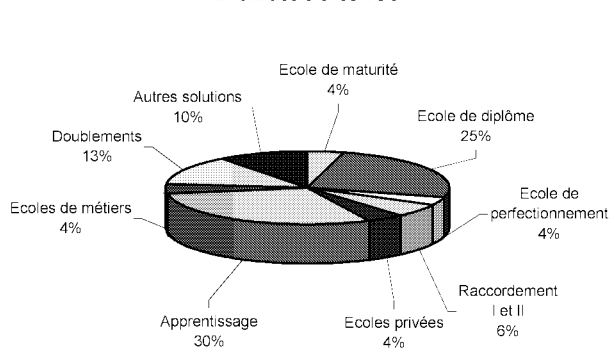
Bien sûr les métiers du bâtiment ou de l'hôtellerie leur tendent les bras. Mais les efforts des associations professionnelles pour promouvoir ces métiers, les informations dispensées par l'orientation, ont peu d'effet face à la pression de l'entourage, à l'attrait des métiers à col blanc, de l'informatique ou du multimedia.

Cette situation interroge fortement les conseillers en orientation. Il faut absolument qu'avec tous nos partenaires, soit l'école, l'économie, les familles, les autorités politiques nous puissions nous mobiliser face à cette évolution.

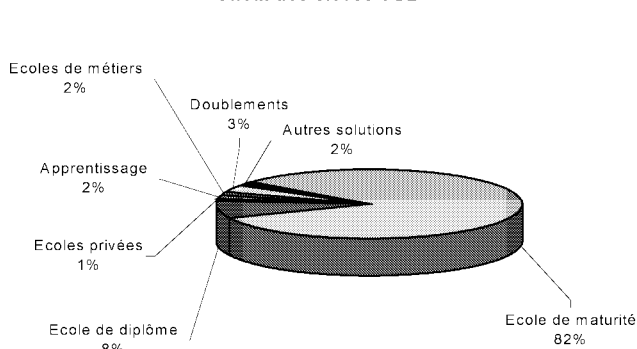
Choix des élèves VSO



Choix des élèves VSG



Choix des élèves VSB



ACTIVITÉS DIVERSES

Les activités de formation font partie intégrante de toute activité professionnelle. Dans le domaine de l'orientation, vu les changements qui interviennent dans les professions et les écoles, la mise à jour des connaissances est quotidienne et, outre les séances d'information régulièrement organisées par l'orientation vaudoise à leur intention, les psychologues conseillers en orientation et le personnel administratif ont suivi en tout 63 journées de perfectionnement en 2002.

Tout le personnel a également dû se former à l'utilisation d'un nouvel outil de gestion informatique de la consultation. Avec le recueil des indicateurs qui se poursuit, les activités de gestion prennent passablement d'importance et de temps, un temps qu'il est souvent difficile de trouver au milieu de toutes les autres activités.

Un cours intitulé "Recherche d'emploi, curriculum vitae et présentation" a été offert à deux groupes d'apprentis de la Ville parvenus à la fin de leur formation dans le cadre de l'office.

Deux journées de forum organisées en avril en collaboration avec les milieux économiques ont réuni avec succès des enseignants secondaires et des enseignants des écoles professionnelles, sur le thème "École, apprentissage, quelle continuité ?".

D'importants changements sont en vue pour l'OROSP avec la mise en place d'EtaCom. En janvier 2004 l'office et tout son personnel seront cantonalisés, et les démarches préparatoires se sont poursuivies et intensifiées en 2002, mais les modalités de ce changement, pour le personnel administratif en particulier, ne sont pas encore définies, et de nouveaux modes de collaboration avec les services de la Ville devront se mettre en place.

Parallèlement, l'orientation vaudoise a mis en route un projet visant à la dotation de nouvelles structures, destinées à offrir au public dans tout le canton des prestations semblables et bien ciblées, avec un nouveau découpage régional, coordonné avec l'organisation territoriale de l'école obligatoire. La cheffe d'office de Lausanne a participé aux nombreuses séances du groupe de projet OSP 03 qui a proposé les lignes directrices de ce changement.

Pour l'heure, le visage de l'orientation lausannoise en 2004 est encore flou, ce qui suscite à la fois des craintes et des espoirs.

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

La scission du service en deux entités distinctes, suite à l'instauration des mesures découlant d'EtaCom, n'aura pas d'influence sur la mission du Service de santé proprement dit qui, selon les termes de la loi sur la santé publique et son règlement d'application, a pour mandat "la surveillance de la santé physique, psychique et sociale des élèves" et l'éducation pour la santé. Cela permet d'intervenir en faveur des élèves, selon le besoin, dans des situations très variées, de gré à gré. C'est l'occasion ici de décrire le modèle d'action du service.

La mise en œuvre de la surveillance de la santé des élèves dépend des compétences professionnelles des intervenants, de leur sens clinique acquis antérieurement dans leur emploi, du sens du travail d'équipe, mais aussi de la manière dont ces professionnels respectent à la

fois les besoins de l'enfant, s'en portent garants et favorisent son intégration scolaire nécessaire à l'acquisition des connaissances et compétences indispensables. Ils doivent ainsi constamment tenir ouverte une discussion éthique sur leur mode d'intervention, qui doit composer avec une indispensable ouverture à leur milieu professionnel et le libre choix du thérapeute dégagé de toute incitation autre que professionnelle (selon art. 81 LSP), en plus des notions classiques d'égalité de traitement et de confidentialité.

Le concept vise à intégrer tous les intervenants, du moins spécialisé au plus spécifique dans un domaine déterminé dans une chaîne de prise en charge. Il faut que les spécialistes responsables de la prise en charge sensibilisent, instruisent leurs partenaires des possibilités de repérage utiles à leur niveau, dans le but d'éviter que les problèmes ne soient repérés que tardivement, ou s'aggravent en cas d'échec de l'intervention précoce. Cela implique aussi, au sens d'un véritable objectif de santé publique que les intervenants prennent sur eux d'interpeller, de susciter la demande lorsque cela paraît nécessaire sans attendre obligatoirement que l'on s'adresse à eux. On passe ainsi du traitement de type "cabinet privé" à une prévention secondaire qui concerne certes plus de personnes, mais permet d'éviter des évolutions dommageables. Cela doit être complété par une prévention primaire, qui vise à informer le plus grand nombre de personnes des possibilités de prévention, de l'aide à requérir auprès du spécialiste et les soins particuliers laissés au secteur désigné. On doit établir une planification, qui intègre l'objectif préventif individuel et social, qui s'exprime dans le travail quotidien non seulement par le sens que l'on donne à l'action et la façon que l'on a ainsi de s'adresser au public à ces 3 niveaux, mais surtout dans la gestion du temps à disposition face à des moyens obligatoirement limités. Ce concept nous paraît être celui qui permet d'offrir à tous ceux qui en ont besoin le soutien nécessaire.

Concernant l'éducation pour la santé, selon l'accord signé en 1988 déjà avec le DFJ, il est prévu que nous coanimions ces activités avec les enseignants, chacun apportant la part nécessaire de ses connaissances professionnelles et de son temps. Il est en effet nécessaire de "faire ensemble" au même niveau d'intervention pour maintenir des rapports équilibrés et un débat sur les besoins des élèves des établissements, et que chacun se "trempe" dans les difficultés du terrain : les élèves gagnent à l'apport professionnel et personnel de chacun, profondément liés dans l'approche de l'élève.

La permanence mauvais traitements sera maintenue au Service de santé, comme lieu d'évaluation et de conseil, mais chaque chef de service sera directement responsable hiérarchiquement des situations de maltraitance révélées, selon la loi sur la protection de la jeunesse. Le médecin-chef du Service de santé continuera son travail comme médecin consultant pour les demandes AI dans le cadre des graves troubles de langage, selon accord avec le Service de psychologie sur les modalités de conduite du bilan. Enfin le Service de santé assurera désormais une permanence seulement pour les problèmes médico-sociaux.

Une modification législative du règlement d'application de la loi scolaire du 25 juin 1997, touchant la pédagogie compensatoire, intervenue le 2 décembre 2002, inclut également les infirmières et les médecins dans les équipes pluridisciplinaires d'établissement coordonnées par

le directeur, qui identifient les difficultés et les ressources de l'élève et proposent les mesures de pédagogie compensatoire ou d'autres mesures adaptées (art. 57).

SECTION MÉDICO-SOCIALE

GÉNÉRALITÉS

L'évolution des conditions de vie des familles et des habitudes prises montre qu'il y a une incessante augmentation des demandes de soins dans les infirmeries des établissements, qui ne sont pas toujours liées à un événement imprévu (accident, malaise) mais aussi indirectement à l'absence de parents disponibles dont on aurait pu attendre qu'ils soient d'emblée disponibles pour prendre en charge leurs enfants. Tel n'est de loin plus la règle, ce qui fait que cet état de fait, qui a débuté il y a 4 ans, va en augmentant de façon exponentielle. Certains pensant qu'il est naturel de laisser l'enfant à l'école toute la demi-journée, même lorsqu'il est malade. Des élèves arrivent d'ailleurs à l'école avec la consigne d'aller chez l'infirmière scolaire pour diagnostic et traitement, pour des affections qui datent du jour d'avant, même si c'était le week-end.

FORMATION

Deux infirmières du service ont commencé en 2002 leur diplôme de santé publique de l'école de la Source et deux infirmières ont obtenu ce diplôme cette année civile; le chef de service, a commencé son certificat de démographie économique et sociale à l'Université de Genève.

Parmi les formations données, relevons les interventions du chef de service à l'école d'infirmières de Bois Cerf (organes des sens, 3^e année), et à la formation postgraduée universitaire du SUPEA (suicide des jeunes). Les infirmières du service ont accueilli 18 étudiantes de l'école d'infirmières de Chantepierre pour un stage court de 2 semaines.

Notre infirmière clinicienne en santé publique a demandé un congé sabbatique du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003 afin de compléter sa formation en santé publique universitaire au Canada. Elle a été remplacée dans sa fonction par deux infirmières expérimentées travaillant à temps partiel, afin que les programmes de santé dont elle s'occupait ne connaissent pas d'interruption.

La formation interne a porté : sur les préjugés et le racisme (2 jours, association NCBI), - la présentation de la filière HES de l'École de Chantepierre, - la présentation de la Fondation Astrame, - les prestations du Service dentaire scolaire (Dr Hansen), - l'information sur les fonds privés (Mme Fragnière), - l'influence des moyens audio-visuels sur le comportement de l'enfant (1 jour), - l'approche sexo-corporelle (3 jours, Prof. Desjardins, Canada). Un groupe d'infirmières a été supervisé régulièrement au cours de l'année (Mme Grisel).

Le service a enfin organisé une exposition du 8 au 19 avril au Forum de l'Hôtel de Ville intitulée "Parcours dans la violence ordinaire" assortie de plusieurs conférences publiques.

B1. PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2001-2002 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes):

	primaire	secondaire
Besoins fondamentaux	96	73
Alimentation	259	213
Sens	252	226
Sommeil et relaxation	24	17
Hygiène	475	581
Immunité, SIDA, sexualité	255	596
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	57	266
Toxicomanies	8	273
Autres	0	71
Total	1 402	2 316

Le temps consacré à ces activités est en progression importante de 11,6% au primaire, surtout dans le domaine de l'alimentation, des besoins fondamentaux, de l'hygiène et de l'immunité. Au secondaire, on a une progression de 107%, sur les sujets de l'hygiène, de l'immunité, SIDA et sexualité, et dans une moindre mesure des toxicomanies de l'alimentation et des besoins fondamentaux.

B2. PROGRAMMES DE SANTÉ

PROGRAMME FAMILLE BOOZY'EUX

Ce programme s'est poursuivi avec enthousiasme depuis sa création en 1998 puisque 147 classes en ont déjà bénéficié. Durant l'année scolaire 2002-2003, 48 classes supplémentaires en ont profité, et des réservations pour 52 classes sont déjà enregistrées pour cette année scolaire.

PROGRAMME DES ÉLÈVES-PAIRS

Ce programme se poursuit conformément à sa planification dans un établissement scolaire.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DU TABAGISME

Le programme a été poursuivi selon le plan prévu. Pour les 8^e années, 8 classes avec passage durant 2 périodes; pour les 7^e années, 8 classes avec passage durant 2 périodes pour renforcer les connaissances sur les effets du tabac et démontrer la toxicité de la cigarette et les effets secondaires sur la santé du fumeur et des personnes de l'entourage. Pour les 9^e années, 8 classes participant durant 2 périodes chacune sur le thème de l'analyse critique de l'influence publicitaire et l'impact sur les jeunes consommateurs. Rencontres avec les enseignants de 8^e et 9^e années pour leur expliquer et les intéresser au contenu du message de prévention, et leur importance dans la continuité du programme. Mise sur pied de l'exposition "Parcours à travers la fumée" pour les 7^e années, durant 15 jours. Création d'ateliers "Stop-tabac" une fois par mois, à la pause de midi, dans le collège, par l'infirmière de l'établissement pour partager avec les élèves et orienter ceux qui souhaitent arrêter de fumer vers des structures appropriées.

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

Dans ce cadre, 3 établissements secondaires ont sollicité la Fondation Place Publique (ex RP Communication), pour 61 périodes à l'établissement des Bergières, 114 périodes à l'établissement I. de Montolieu, 28 périodes à l'établissement de l'Elysée. La Fondation du Levant est intervenue pour 42 périodes à l'établissement du Belvédère et 82 périodes à l'établissement de Villamont

APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS

Le projet "Vivre ensemble" de l'établissement C.-F Ramuz s'est poursuivi à satisfaction. Le "Forum parents-enseignants" s'est réuni 6 fois pour mettre sur pied 2 soirées à thème. Le "Forum élèves" a eu lieu à 6 reprises (dont une fois sur le "look"). Le groupe "Violences" (qui traite des violences subies, institutionnelles ou liées aux élèves, collègues, parents, etc.) d'intervision-supervision animé par un psychologue scolaire se tient une fois par mois. Le groupe "Santé" regroupant animateur de santé, infirmières et médiatrices s'est réuni 3 fois dans l'année.

B3. PROJETS DE PRÉVENTION

Les 3 projets évoqués dans le dernier rapport (Ateliers-santé, prévention de l'obésité, prévention du suicide) ont continué à être élaborés dans le détail cette année, en particulier au niveau de la définition des critères d'évaluation, et seront inclus dans un préavis Agenda 21.

B4. RECHERCHE ET ÉTUDES

Dépistage auditif

Le dépistage auditif a aussi fait l'objet d'une évaluation scientifique portant sur une année complète d'examens. Ce sont ainsi 2 643 élèves des classes enfantines et primaires qui ont été contrôlés. On a trouvé que 6,2% d'entre eux avaient une atteinte de l'audition avec une fréquence au moins au seuil de 35 dB. Pour les fréquences de 500, 1000 et 2000 Hz (dites conversationnelles), 2,4% ont une atteinte unilatérale et 1,1% une atteinte bilatérale. La pathologie est sans rapport avec le lieu d'origine, et l'atteinte semble diminuer régulièrement de 5 à 16 ans. La nécessité d'un dépistage quantitatif en 1^{ère} année, ou plus tard lors d'une arrivée ultérieure à l'école, a été ainsi réaffirmée.

Enquête sur l'harmonisation des horaires scolaires des classes du cycle initial des établissements primaires lausannois

Cette enquête a été menée à Lausanne à la demande du DFJ. Il s'agissait de comparer du point de vue "médical" 3 horaires différents des classes enfantines de première année : l'ancien, le nouveau se terminant à 11h30, et un nouvel horaire plus long se terminant à 11h50, la semaine scolaire comprenant alors un congé toute la journée du mercredi. Dix-huit bâtiments scolaires faisant partie de 4 établissements scolaires y ont participé. Le choix a été fait d'emblée de se baser sur les déclarations des adultes en contact avec ces enfants, parents ou enseignantes. L'interrogation par questionnaire personnalisé s'est faite pour les parents avant les vacances d'été pour les enfants qui allaient entrer à l'école à l'automne, et pour les parents et les enseignantes 6 semaines après la rentrée scolaire. Le collectif éligible comprenait 278 familles, dont le 3/4 a répondu aux deux questionnaires,

ce qui a permis une comparaison de chaque enfant avec lui-même. Nous avons évalué : - la description du comportement des enfants et l'organisation familiale avant et après l'entrée à l'école, - la contrainte imposée par l'école, en particulier au niveau des horaires, - les répercussions de cette contrainte, - les différences entre les 3 horaires scolaires. On a observé que les manifestations banales de difficulté à cet âge (sommolence, excitation, pleurs) sont maximales en fin d'après-midi, mais en proportion faible. Les manifestations de fatigue sont réparties tout au long de la semaine, peu fréquentes, et elles n'entament pas la bonne humeur généralisée au lever et l'aptitude à rechercher des contacts; tout cela est d'ailleurs largement indépendant des heures de lever et de coucher. L'entrée à l'école représente une contrainte majeure, qui "normalise" la période diurne où l'enfant est réveillé, avec un lever en moyenne vers 7h00 et un coucher vers 20h00, favorables à un repos suffisant. Mais la diversité familiale est aussi grande, les extrêmes étant éloignés le matin ou le soir de 3 heures ! Malgré cela, les répercussions sur le comportement sont faibles, voire minimales : la fatigue est un peu plus marquée le jeudi et le vendredi, certains enfants ont à nouveau besoin d'une sieste, certains enfants qui fréquentent l'APEMS ont besoin d'un plus long temps d'adaptation à leur arrivée en classe. Fait important, les avis des parents rejoignent généralement ceux des enseignantes, et leur évaluation est pour plus de 85% très positive, les 15% restant ayant essentiellement des difficultés de garde. Le congé du mercredi matin est reconnu comme un avantage à l'unanimité des enseignantes, comme pour une majorité de parents. L'organisation de l'enseignement est facilitée, le stress largement diminué, le nouvel horaire court recueillant le plus de suffrages.

B5. PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations a été modifié par l'abandon, sur la base des résultats du travail évoqué, du deuxième examen audiométrique de mi-scolarité.

Vaccinations (année scolaire 2001-2002)

vaccin DTPa-IPV	591 doses	soit	diphtérie	1 640 doses
vaccin DT-IPV	393 doses		tétanos	1 640 doses
vaccin DT	656 doses		coqueluche	591 doses
vaccin ROR	516 doses		polio	984 doses
vaccin HB	39 doses			

On a une progression des vaccinations à l'école de quelques 9% pour le diphtérie et le tétanos, et de 21% pour la polio, inexpliquées.

Visites médicales (année scolaire 2001-2002)

En 2002, nous avons procédé de la même manière que l'an passé pour avertir préalablement les parents au début du printemps de la modification de la visite de première année scolaire, transformée en visite préscolaire à faire chez leur médecin privé, par un publipostage personnalisé. Nous avons enregistré en 2001 la demande formelle de 8% des familles pour que la visite de 1^{ère} année soit maintenue à l'école, pour 65% une visite chez le médecin privé, et l'absence de réponse de 27% du collectif. En 2002, 76% des parents ont fait la visite préscolaire chez leur médecin privé, 5,5% ont renvoyé le questionnaire sans visite, et 18,5% de parents ne nous ont pas répondu.

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales (année scolaire 2001-2002)

	garçons	filles
examinés	2 049	1 907
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	317	348
anomalie de la vision des couleurs	9	21
test de Lang (vision stéréoscopique)	23	11
anomalie de l'audition	58	58
anomalie de poids	55	78
anomalie de taille	10	20
anomalie de l'appareil locomoteur	74	108
anomalie abdominale	8	29
anomalie de l'appareil cardio-vasculaire	4	6
anomalie du système nerveux	3	6
autres anomalies	22	28
total	583 (28%)	713 (37%)

Le nombre de garçons ayant une anomalie a baissé fortement, mais celui des filles est resté stable.

	garçons	filles
examinés pour streptocoques	114	117
envoyés chez le médecin pour streptocoques	16	26
examinés pour verrues	3 123	3 435
envoyés chez le médecin pour verrues	350	308
examinés pour poux	3 903	3 806
traités pour poux	232	66
total des enfants envoyés chez le médecin	1 181	1 113

Il y a eu beaucoup plus d'enfants examinés pour poux, et plus de garçons traités, mais le nombre total d'enfants référés aux médecins a baissé de 9% environ.

Mention spéciale doit être faite pour le test de Lang, pour le dépistage des anomalies de la vision stéréoscopique. Ce test, qui peut être pratiqué depuis 3-4 ans sans grande difficulté, sert au dépistage du microstrabisme. Il devrait donc être pratiqué au cabinet du médecin, mais nous le répétons en début de scolarité enfantine car la correction du strabisme exige une correction orthoptique avant 7 ans pour éviter une perte définitive de vision par défaut d'organisation cérébrale. Nous ignorons le résultat de contrôle de l'ophtalmologue, et si les enfants découverts positifs avaient été examinés auparavant (ceci sera contrôlé ultérieurement durant l'année 2003-2004 pour une nouvelle volée).

Prestations hors programme de dépistage (année scolaire 2001-2002)

Urgences :

APEMS	52 situations
premiers secours accidents	23 506 événements

Interventions de soutien :

en faveur des enseignants	1 497 heures
en faveur des classes	90 heures

Démarches médico-sociales :

réductions diverses	2 421 situations
	433 heures
en faveur des enfants	1 056 heures
en faveur des familles	1 135 heures
auprès des enseignants	1 497 heures
dans le cadre du service	1 653 heures
assurances sociales, SPJ, divers	548 heures
consultations infirmières	36 familles
entretiens avec les familles	28 heures

La progression des enfants vus pour premiers secours est impressionnante : +28%, ainsi que les heures consacrées à des interventions de soutien en faveur des enseignants : +245%.

Éducation pour la santé faite par les infirmières (année scolaire 2001-2002)

préparation		913 heures
individuelle	839 élèves	255 heures
en groupe	13 224 élèves	712 heures
total	14 063 élèves	1 880 heures

Le total des élèves intéressés a progressé de 8.5%, mais le temps investi dans la préparation quelque peu réduit, par rapport à 2000-2001.

B6. MAUVAIS TRAITEMENTS

La permanence a traité durant l'année civile 2002 de la situation de 9 garçons et de 11 filles, pour lesquels ont été signalés des abus sexuels dans 14% des cas, des suspicions de mauvais traitements dans 31%, des suspicions de négligences éducatives dans 34%, des attitudes éducatives inadéquates dans 17%, et des comportements inadéquats d'enfants dans 4%. Dans 58% des cas la permanence a donné des conseils, fait des propositions aux requérants, dans 40% elle a transmis les situations à des professionnels compétents pour intervention ou surveillance, et dans 5 cas dénoncé la situation aux autorités. Les situations ont concerné des enfants de 2 à 13 ans.

Mais ces résultats ne représentent qu'une partie des situations dont nous avons eu connaissance. Il faut ajouter 46 cas supplémentaires annoncés en urgence, dont 16 ont été signalés aux autorités. Pour ce dernier collectif, 19 signalisations sont dues à des infirmières, 5 à des enseignants, 2 à des garderies, et 1 aux assistants sociaux.

B7. PHYSIOTHÉRAPEUTES

Nombre d'élèves :

sexe	examinés	signalés pour gym préventive	suivis pour gym préventive	signalés au médecin
garçons	1 433	581	433	30
filles	1 310	501	382	17
total	2 743	1 082	815	47

B8. ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES

RÉPARTITION DES SITUATIONS PRISES EN CHARGE (ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002)

Établissement	situations nouvelles en 2001
Floréal	59
Prélaz	23
Mon-Repos	14
La Sallaz	41
Entre-Bois	45
Belvédère	14
Bergières	8
Béthusy	8
Élysée	5
Villamont	29
C.-F.Ramuz	31
I. de Montolieu	27
autres	3
total	271

La répartition en fonction de la date d'ouverture et de fermeture est la suivante :

	fermés en 2002	restés ouverts	total
ouverts avant 2001-2002	95	396	491
ouverts en 2001-2002	41	230	271

Une fois encore l'activité des assistants sociaux a connu une augmentation. Les assistants sociaux des écoles font face à une extrême variété de demandes émanant de l'école, des parents, ou d'instances et d'organismes extérieurs, auxquelles ils doivent répondre. Leur fonction principale face à un signalement consiste tout d'abord à évaluer la situation de l'élève, de sa situation familiale et environnementale.

L'assistant social est aussi très souvent sollicité pour des demandes d'informations diverses, des conseils pour mener un entretien afin que la discussion se fasse de manière participative et constructive dans le dialogue, conseils par rapport à des mots, à un langage, à la forme à utiliser afin qu'une meilleure communication soit engagée et rendue possible. Une grande partie de son travail consiste ainsi à être un facilitateur, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir un dossier.

En fonction des demandes, le suivi des enfants et des familles sera différencié. L'assistant social est une personne qui conseille, donne des renseignements, propose des alternatives, suggestions et solutions, oriente vers d'autres services, propose des adresses, une prise en charge par d'autres organismes, services ou institutions. Il intervient alors comme relais dans un grand nombre de situations. La plupart du temps l'assistant social intervient ou co-intervient avec d'autres intervenants internes et/ou externes au service pour des situations complexes. Dans certains cas, il crée une relation de confiance, établit un lien avec les familles qui l'ont perdu avec l'extérieur, avec les services sociaux, avec leur environnement. Ces familles gravement carencées à tout niveau, social, familial, financier, complètement désinsérées ont perdu toute ressource ou ne parviennent pas ou plus à se mobiliser pour que des instances les soutiennent. Elles échappent au filet de la sécurité so-

ciale et à tout autre organisme qui pourrait leur venir en aide. Cette relation se construit avec le temps, beaucoup de patience et un accompagnement physique et moral. Cela nécessite un travail prolongé qui nécessite du temps mais qui peu à peu permet aux personnes de reprendre confiance, de se construire et de se mobiliser pour restaurer un lien avec l'extérieur.

Dans la plupart des situations suivies par les assistants sociaux, les familles ont plusieurs intervenants de référence qui ont chacun un rôle particulier. Les difficultés et inconvénients sont de plusieurs ordres si un véritable travail de réseau n'est pas mis en place ou s'il ne fonctionne pas. Il peut y avoir une certaine incohérence dans les démarches et/ou un suivi débridé et haché des familles. L'assistant social est alors occupé à établir, rétablir ou maintenir un travail de réseau, de coordination avec tous les acteurs concernés. Les assistants sociaux sont de ce fait impliqués dans un très grand nombre de séances pluridisciplinaires.

En plus des cas individuels, les assistants sociaux participent aux réseaux d'établissement, aux actions et projets des établissements et groupes de réflexion dans le cadre de la prévention de la violence ou des actions éducatives à mettre en place face à des situations particulières individuelles ou à un niveau plus global.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

ETACOM

Suite aux décisions EtaCom, la Section de psychologie scolaire du Service de santé avait participé, en 2001, à une réflexion conduite dans le cadre d'un groupe de travail canton-commune, destinée à préparer une délégation de compétences du Canton à la Ville concernant les prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS). Cette réflexion a abouti à un accord, qui a été signé par le Conseil d'État et la Municipalité début 2002.

L'accord, recouvrant la période transitoire d'EtaCom, devrait être pérennisé par une convention à partir de 2004. Dans ce but, la réflexion va continuer entre le canton et la commune, afin d'insérer cette future convention dans le cadre légal récemment édicté, c'est-à-dire le règlement d'application de la loi scolaire adopté en décembre 2002 qui définit les prestations PPLS et leur organisation.

RESTRUCTURATION

Afin d'adapter les structures communales de la psychologie scolaire à celles du Canton, une réorganisation du Service de santé a été entreprise. La Section de psychologie scolaire est devenue un service autonome, ce qui a impliqué certaines modifications au niveau du personnel. L'adjoint administratif travaillant jusqu'ici pour les 2 sections a basculé entièrement au Service de santé, ce qui a nécessité l'engagement d'un(e) employé(e) de commerce à 50% au nouveau Service de psychologie scolaire. D'autre part, la cheffe de l'ancienne section ayant fait valoir ses droits à la retraite, Mme Claude-Anne Bontron, psychologue psychothérapeute, a été nommée cheffe du Service de psychologie scolaire.

STATISTIQUES

Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) a continué à travailler sur le développement d'un nouveau mode de facturation des traitements logopédiques, psychomotricité et psychothérapeutiques à l'assurance invalidité. Cette nouvelle application, dont l'étude a été entreprise fin 2001, permettra d'élaborer de nouvelles statistiques sur les consultations suivant le cycle de l'année scolaire, qui refléteront de façon plus adéquate les activités des psychologues, thérapeutes de la psychomotricité et logopédistes. Ces statistiques seront disponibles de manière complète dès 2003. Pour 2002, elles rendent compte du travail clinique effectué de janvier à juillet.

TRANSPORT D'ÉLÈVES

Suite à la dissolution annoncée de la compagnie effectuant les transports des élèves pour les classes de langage et d'intégration, le Service de santé a dénoncé la convention liant cette entreprise à la Ville de Lausanne et a lancé un appel d'offres. Le Service de psychologie scolaire a proposé à la Municipalité l'adjudication de cette prestation à une nouvelle entreprise.

TRAVAIL CLINIQUE

Les psychologues, thérapeutes de la psychomotricité et logopédistes ont effectué tout au long de l'année leur travail de consultation avec les enfants et leurs familles. Malgré le personnel supplémentaire accordé en 2001 et qui est entré en fonction en 2002 (3 postes à 75%, respectivement de psychologue, de thérapeute de la psychomotricité et de logopédiste et 1 poste à 25% de secrétaire), les collaborateurs ont subi une surcharge de travail. Celle-ci est à mettre en relation avec l'importance de la demande actuelle parmi la population pour ce qui concerne la sphère psychique, qui fait que les consultations des services de l'administration publique autant que celles des praticiens privés sont saturées.

En 2002, les psychologues ont effectué 3 interventions d'urgence en relation avec des événements traumatiques touchant les écoles. Ces événements, de l'ordre de l'agression psychique grave, voire le meurtre, nécessitent la mobilisation immédiate d'une équipe plus ou moins importante de collaborateurs formés qui interviennent dans l'école concernée auprès des enseignants, des élèves et de leurs familles pour fournir une information rapide et correcte sur les faits, mettre en place un début d'élaboration du traumatisme et du deuil, prévenir l'apparition de syndromes post-traumatiques et dépister les personnes à risque. Un travail plus thérapeutique peut être poursuivi avec certains enfants; certains cas sont adressés à des spécialistes à l'extérieur.

RELATIONS AVEC L'UNIVERSITÉ ET FORMATION

L'accord de collaboration avec l'Université de Genève concernant la formation pratique en logopédie a été renouvelé. Il prévoit un échange de compétences, les logopédistes de la Ville de Lausanne accueillant des stagiaires et bénéficiant de la formation continue de la part de l'Université. La cheffe de la Section et la cheffe du Service de psychologie scolaire ont siégé au groupe de pilotage de cette formation pratique.

La collaboration usuelle a continué avec l'Université de Lausanne et celle de Neuchâtel, ainsi qu'avec l'École

Romande de Psychomotricité.

2 logopédistes et 4 psychologues ont effectué des stages post-licence. 2 étudiantes en logopédie ont réalisé des travaux pratiques et 1 étudiante en psychomotricité a accompli son stage de 3^e année.

MUTATIONS

Outre la cheffe de Section déjà mentionnée, une psychologue a pris sa retraite. Elle a été remplacée.

ACTIVITÉS DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE EN 2002

*Examens et rapports pour l'assurance invalidité **

	Écoles enf. + primaires	Écoles secondaires	Total
nouvelles demandes	225	9	234
demandes de prorogation	60	0	60
rapports complémentaires	12	0	12
totaux	297	9	306

* La plupart des enfants des classes spécialisées et certains autres ambulatoires ont droit à des mesures péda-go-giques thérapeutiques subventionnées par l'OFAS et l'assurance invalidité.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'ils s'avèrent nécessaires, de prodiguer des soins aux élèves de l'école publique lausannoise.

PROPHYLAXIE

Les prophylaxistes du Service dentaire ont poursuivi leurs activités de promotion de santé dentaire dans les classes primaires lausannoises. Afin d'améliorer encore le contenu et la présentation de leur intervention, elles ont conçu un formulaire d'évaluation d'une séance de prophylaxie, destiné aux enseignantes et enseignants de toutes les classes primaires et aux élèves de quatrième année.

Pour son émission TAM-TAM, TVRL a enregistré une séance de prophylaxie dans une classe enfantine lausannoise. Ce reportage a été diffusé à la fin octobre.

INSTALLATIONS

Durant l'été des travaux ont été entrepris au cabinet des Croix-Rouges : les murs ont été rafraîchis et le sol changé, afin d'assurer les mesures élémentaires d'hygiène exigées dans une salle de soins. En outre, le développeur radiologique du cabinet de Montchoisi, qui ne remplissait plus les conditions exigées par la loi, a été changé.

A fin décembre, l'unit du cabinet bleu du Groupe dentaire de Montbenon est tombé en panne et, faute de pièces de rechange, il ne pourra être réparé. Seule une interven-

tion de fortune a pu être effectuée et bien que non prévu au budget, le remplacement de cette installation devra intervenir en 2003.

RESSOURCES HUMAINES

En 2002, deux assistantes dentaires du Groupe de Montbenon ont bénéficié simultanément d'un congé de maternité prolongé par une période de maladie. L'absence d'une assistante dentaire d'un cabinet de soins conservateurs, suite aux séquelles d'un accident, a également dû être enregistrée. Le fonctionnement de base de ces cabinets a pu être assuré en procédant à de nombreux remplacements, mais aussi grâce à une remarquable disponibilité des collaboratrices du service.

L'assistante dentaire du cabinet vert a quitté le service suite à un accouchement prématuré et la personne qui avait assuré son remplacement durant son absence a été engagée à 100% au début du mois de décembre.

Enfin, l'orthodontiste du cabinet rouge a donné sa démission pour fin octobre. Une orthodontiste américaine, qui s'est récemment mariée à un Suisse, a pu être engagée pour le remplacer et elle a pris ses fonctions au tout début 2003.

DIVERS

Le projet d'informatisation des cabinets conservateurs s'est poursuivi durant l'année. Un groupe de travail, composé de représentants de chaque catégorie de collaborateurs/trices du service, a été créé pour élaborer un cahier des charges relatif à un logiciel "métier dentaire" en collaboration avec le SOI. Son élaboration arrive à son terme et le cahier des charges sera envoyé aux différents fournisseurs pour un appel d'offres durant le printemps 2003. Le Service dentaire souhaite pouvoir informatiser tous les cabinets conservateurs avant fin 2003.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.01	au 31.12.02
Écoles primaires (-2 à +4)	4 541	4 720
Écoles secondaires (+5 à +9)	3 163	3 376
Apprentis, gymnasiens	881	989
Communes voisines (+ Belmont)	154	171
Institutions diverses	157	155
	8 896	9 411

Traitements conservateurs (pédodontie)

Patients traités	2001	2002
Nombre de consultations	7 450	7 665
Nombre de contrôles semestriels	11 007	11 258
Nombre de traitements facturés	13 365	13 322

Détails des traitements facturés en	2002
Diagnostic chez patients en urgence	333
Premier diagnostic individuel	1 201
Radiographies	4 271

Détails des traitements facturés en	(suite)	2002
Anesthésies		3 597
Applications "gelée fluorée"		1 290
Détartrages, nettoyages		3 361
Extractions		1 007
Coiffages pulpaire		460
Traitements radiculaire		226
Scelllements de fissures		4 814
Obturations provisoires		515
Ciments au verre ionomère		181
Amalgames sur dents permanentes		587
Amalgames sur dents de lait		259
Composites sur dents permanentes		1 609
Composites sur dents de lait		2 138

RÉDUCTIONS D'HONORAIRES

Durant l'année 2002, 323 demandes de réduction d'honoraires ont été examinées et parmi elles, 286 ont été prises en considération, ce qui représente une augmentation de 38 cas depuis 2001. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 202'640.-.

ACTIVITÉ DES PROPHYLAXISTES ET DE L'HYGIÉNISTE

Conférences dans les classes (-2 à +4)	360
Séances de prophylaxie individuelle	1 758
Visites aux fondations (Châtelard, Verdeil, etc.)	4
Brossages collectifs (nombre d'élèves)	898
Prises de RX (en jours)	36

ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

La demande de traitements orthodontiques continue à être d'actualité et les cabinets de Montbenon ont reçu, en plus des traitements en cours, 166 enfants pour une consultation d'orientation gratuite.

Activité de la clinique

Nombre de rendez-vous	7 303
Conseils	166

Traitements en cours

Actifs: phase orthopédique	176
phase orthodontique	265
Passifs :	
Contention	304
Sous surveillance	101
Traitements commencés (phase orthopédique)	55
Traitements terminés (phase orthopédique)	38
Traitements commencés (phase orthodontique)	69
Traitements terminés (phase orthodontique)	92

Détails des interventions

Radiographies :

- Téléradiographies	339
- Panoramiques	425
- Poignets	1

Photographies : 2 572

Appareillages fixes :

a) Bagues et brackets	2 958
b) Arcs	1 198

Réparations, transformations 68

Laboratoire

Travaux effectués au laboratoire (du 1.1.02 au 31.12.02)

Modèles études divers	323
Monoblocs	25
Plaque de contention	4
R.P.E.	28
Bonding direct	182
Omega	29
Arcs linguaux/palatin	270
Quad-Helix	1
Attelles contention	62
Réparations	42

La confection de 30 positionneurs a été confiée à des laboratoires privés.

VISITES DE DÉPISTAGE

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées, comme chaque année, de début septembre à fin novembre.

Dans le souci de perturber le moins possible l'activité scolaire, les médecins-dentistes et leur assistante ont

veillé à éviter de faire se déplacer les élèves, en se rendant eux-mêmes dans les bâtiments scolaires.

76% en moyenne des élèves de première enfantine ont été inscrits au début de l'année scolaire au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2002

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Refus	
Classes primaires	373	7 077	228	6 849	3 657	1 724	1 316	152	4 433	2 644	688
Classes secondaires	335	6 105	226	5 879	2 622	2 378	847	32	3 063	3 042	591
Institutions spécialisées	40	312	7	305	189	49	64	3	30	282	61
Classes privées primaires	5	70	0	70	45	6	18	1	12	58	19
Classes privées secondaires	11	144	5	139	87	33	18	1	15	129	19
Belmont	10	193	1	192	149	22	21	0	53	140	16
Total	774	13 901	467	13 434	6 749	4 212	2 284	189	7 606	6 295	1 394

Catégorie I : Sans carie, ni obturation 50%

Catégorie II : Sans carie, avec obturations 31%

Catégorie III : Avec caries 17%

Catégorie IV : Bouches négligées 2%

Inscrits au service dentaire 55%

Non inscrits 45%

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

Fortement décentralisé, comptant, entre écoles à la montagne, centres de vie enfantine, APEMS et maisons d'éducation, quelque trente lieux de travail différents – l'équipe administrative de "Chauderon" ne représentant que le 4,5% des collaborateurs – Jeunesse et Loisirs a poursuivi ses activités, "de terrain" pour l'essentiel.

S'il est primordial d'assurer aux petits Lausannois de tous âges la meilleure qualité d'accueil possible, il est indispensable également, la pression des besoins continuant à se faire sentir, d'explorer toutes les possibilités

d'extension et de développement. Avec ses différents partenaires, c'est à quoi s'est employé le service, devenu au fil des ans l'un des plus grands de l'administration.

Dans la petite enfance, si, sur le plan cantonal, différents projets d'envergure n'ont pas encore abouti, au niveau fédéral une décision d'importance a été prise, dont Lausanne, souvent citée en exemple pour sa politique de la petite enfance, bénéficiera. C'est ainsi qu'en octobre 2002 l'Assemblée fédérale a accepté un projet de loi sur les aides financières à l'accueil extra-familial des enfants, qui sera mis en œuvre dès 2003. Le Parlement a accordé à cet effet un crédit de 200 millions de francs pour les quatre premières années.

Outre un crédit-cadre lié à l'entretien des bâtiments, évoqué ci-après par le service immobilier, trois préavis ont été acceptés par le Conseil communal : transforma-

tions et rénovations à l'école à la montagne de la Barboleusaz s/Gryon, création d'un centre de quartier aux Faverges-Chissiez et création d'un huitième centre de vie enfantine municipal dans "Les jardins de Prélaz" (englobé dans le projet de construction de 8 bâtiments).

PERSONNEL

Au 31 décembre 2002, l'effectif global du personnel en place était de 375 collaboratrices/teurs, représentant un peu plus de 259 postes de travail.

En réalité le "plan des postes" en recense environ 271. C'est ainsi que 12 postes EPT ("équivalent plein-temps")

sont vacants, tous éducatifs, et ce sont donc, compte tenu du travail à temps partiel, quelque 15 à 20 personnes qui sont recherchées activement, dans une inquiétante situation de pénurie d'éducateurs/trices formé(e)s, essentiellement dans la petite enfance.

Le tableau ci-dessous révèle que le personnel est composé de 299 femmes (80%) et de 76 hommes (20%). La proportion de personnes à temps partiel est importante (80%), en particulier chez les femmes où elle atteint 90%.

La mobilité professionnelle reste importante : 42 départs (dont 6 retraites et malheureusement 1 décès) ont été enregistrés, 107 personnes ont modifié leur taux d'activité.

Nombre de personnes en activité, en 2002

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon, y compris délégués		4	3		2	7	1										2	11	4	
Écoles à la montagne	1		2						4	1	6	1	2	9	3	1	7	10	11	2
Centres de vie enfantine	3	1	3			8			10	126	2	4	5	24	8	5	18	159	13	9
APEMS		18		1						41		18		17		1		76		20
Foyer de Cour			1			1				4	3	1		2	1			7	5	1
CPA-Valmont	1					2			2	2	9	1		2	1		3	6	10	1
	5	23	9	1	2	18	1		16	174	20	25	7	54	13	7	30	269	43	33

Nombre de postes, en 2002, en pour cent (arrondi à deux décimales)

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon, y compris délégués		3.1	3		2	4.85	1										2	7.95	4	
Écoles à la montagne	1		2						4	0.9	6	0.8	2	4.53	3	0.8	7	5.43	11	1.6
Centres de vie enfantine	3	0.9	3			2.1			10	92.43	2	2.88	5	14.69	8	3.82	18	110.12	13	6.7
APEMS		11.85		0.81						16.48		8.4		6.89		0.29		35.22		9.5
Foyer de Cour			1			0.3				3.2	3	0.7		0.85	1			4.35	5	0.7
CPA-Valmont	1					1.1			2	1.5	9	0.8		1.7	1		3	4.3	10	0.8
	5	15.85	9	0.81	2	8.35	1		16	114.51	20	13.58	7	28.66	13	4.91	30	167.37	43	19.3

BÂTIMENTS

Le bilan des interventions réalisées en 2002 démontre qu'il est de plus en plus difficile pour le Service immobilier (SIM) d'effectuer les travaux d'entretien prévus, étant donné qu'une grande partie des budgets sert à couvrir les frais occasionnés par la part d'imprévus et de dépréciations qui est en augmentation constante.

Cette situation engendre un report de certaines opérations, pénalisant parfois les utilisateurs des lieux et provoquant un retard dans le suivi de l'entretien prévu à court terme des immeubles du Service de la jeunesse et des loisirs (S JL).

Malgré de modestes disponibilités financières, le SIM a tout de même pu procéder à quelques travaux urgents d'entretien, selon le descriptif suivant :

- école à la montagne du Planemard
 - aménagement d'une fosse de réception pour le mur de grimpe,
 - entretien lourd de la ventilation cuisine;
- école à la montagne des Chevalleyres
 - sécurisation d'un jeu extérieur,
 - remplacement partiel de la distribution d'eau dans les douches au sous-sol;
- centre de vie enfantine de Bellevaux
 - 1^{ère} étape d'entretien lourd des stores de façade et de terrasse,
 - pose d'un système anti-pigeons sur les deux façades pignons,

- suivi des problèmes de mouvement de la structure sur l'annexe en bois;
- centre de vie enfantine de la Bourdonnette
 - entretien lourd de la ventilation cuisine,
 - remplacement d'une partie de l'agencement de la cuisine;
- centre de vie enfantine de Montelly
 - remplacement de l'éclairage des aménagements extérieurs;
- centre de vie enfantine de Valency
 - remplacement des équipements de la buanderie,
 - entretien et réparation provisoire de la toiture;
- centre de vie enfantine de la Grangette
 - remise en état du grand store de la terrasse,
 - entretien lourd de la ventilation cuisine;
- centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand
 - 1^{ère} étape de mise en ordre des équipements sanitaires;
- centre de vie enfantine de la Chenille
 - remplacement des revêtements de sol dans la salle de sieste et sur les marches de l'escalier des combles,
 - réfection des peintures dans les couloirs et certaines cages d'escaliers;
- centre pour adolescents de Valmont
 - réfection des peintures dans plusieurs cellules et dans les locaux d'interrogatoire au rez,
 - modification du plan de fermeture,
 - débouchage lourd des descentes d'eau claire de la toiture;
- centre socioculturel de la Maissonnette-Pontaise
 - création d'un passage entre les jardins de la Maissonnette et de l'Ecole Piotet,
 - agrandissement du bureau dans les combles;
- centre culturel des Bossons
 - remplacement du revêtement de sol dans la grande salle;
- Sévelin 36
 - remise en état de la toiture plate sur l'annexe WC;
- halte-garderie Rataboum
 - mise hors d'eau de la structure du local sanitaire;
- APEMS de la Pontaise
 - équipement d'un nouvel APEMS.

Pour permettre une mise à niveau acceptable de l'entretien des immeubles, le budget d'entretien devrait augmenter ces prochaines années de manière significative.

Durant cette deuxième année de gestion technique des immeubles de ce parc immobilier, le SIM a par ailleurs établi, sur la base des travaux en attente, une demande de crédit cadre portant sur la période 2002/2005. Lors de l'exercice 2002, une première série de travaux a déjà été réalisée, à savoir :

École à la montagne du Planemard

- assainissement du réseau d'eau chaude,
- remise en état des fenêtres du réfectoire,

- remplacement de la moquette dans plusieurs chambres et couloirs,
- rafraîchissement des peintures des murs dans les couloirs,
- installation d'un système de détection incendie,
- remise en état et traitement de la structure du chalet du directeur.

Centre de vie enfantine de Valency

- amélioration de la lustrerie couloirs et classes, au rez et à l'étage,
- modification et adaptation des WC adultes.

Le SIM a en outre apporté son soutien au SJL sur plusieurs aspects, tels que :

- phases d'études préliminaires pour les projets du centre de vie enfantine de la Bourdonnette et du Foyer de Cour,
- analyse financière et/ou technique de plusieurs locaux, en vue de leurs éventuelles locations pour des structures en rapport avec le SJL,
- aménagement et équipement de l'APEMS du chemin des Crêtes 7, extension de l'APEMS de Montchoisi et réparation de la barrière de l'APEMS du centre paroissial St-Jacques.

Par ailleurs, lors de l'exercice 2002, le SIM a constaté qu'il était de plus en plus souvent sollicité en tant que représentant du locataire pour des structures indirectement en rapport avec le SJL (garderie de la Madeleine, garderie de la Pouponnière).

LOISIRS ET ANIMATION

ÉCOLES À LA MONTAGNE ET CENTRES DE VACANCES

Les trois maisons de la Ville rencontrent un beau succès, que ce soit pour l'école à la montagne ou pour les centres de vacances.

Le Service de la jeunesse et des loisirs s'est vu contraint de refuser une semaine en centre de vacances à environ 150 enfants en été et 100 en hiver. Il est débordé de demandes auxquelles il ne peut plus faire face.

Il faut saluer l'effort du personnel des trois institutions qui s'est adapté aux évolutions décrites par la direction du Planemard.

La Barboleusaz

La qualité d'accueil pour cette petite structure a été bonne cette année, malgré quelques problèmes liés au personnel. Les transformations et rénovations tant attendues ont permis notamment d'offrir un confort sanitaire plus adéquat aux écoliers lausannois.

Les Chevalleyres

En 2002, 1 460 enfants ont profité d'un séjour aux Chevalleyres. Pour 380 d'entre eux, ce fut un camp de vacances, en été notamment. De nombreux groupes sont partis à l'aventure pour pratiquer la grimpe, le VTT ou passer quelques nuits en chalet de montagne ou sous tipi.

Les autres enfants sont venus avec leur classe et ils ont

pu vivre avec l'équipe du centre et leur enseignant des échanges intenses; ils ont partagé des temps de loisirs préparés en commun : sports, courses d'orientation, ateliers manuels, activités en cuisine ont eu la cote cette année.

Planemard à Château-d'Oex

École à la montagne

L'école à la montagne n'échappe pas aux effets de l'évolution de la société sur les jeunes.

Le Planemard doit de plus en plus répondre à des demandes spécifiques des enseignants et des parents. Le programme de chaque séjour est différent : animateurs et enseignants collaborent pour adapter le contenu du séjour aux besoins du groupe classe. Le large éventail des activités (expression - création, sport, jeu, découverte d'un autre environnement) donne la possibilité à l'élève d'améliorer la perception qu'il a de ses camarades et l'image qu'il a de lui-même.

Ces activités sont utilisées de façon soutenue comme support de l'action éducative. Il ne s'agit donc plus d'animer simplement des temps de loisirs mais de sélectionner des activités qui apportent au groupe les moyens nécessaires pour améliorer sa dynamique (interaction, respect de l'autre et de soi-même, expérimentation d'autres réalités, stimulation par le jeu). L'enseignant n'étant pas systématiquement impliqué dans l'activité, il dispose alors d'un terrain d'observation particulièrement riche.

A l'école à la montagne l'élève est obligé de se confronter à des valeurs et repères simples mais importants de la vie communautaire qu'il est difficile de souligner dans le cadre scolaire. Parents et enseignants apprécient plus que jamais les effets de cet appui éducatif dont certains élèves ont un réel besoin.

Camps de vacances

Le Planemard a couvert toutes les vacances scolaires, à l'exception de Pâques.

Les animateurs ont proposé des camps de vacances multi-thèmes où chaque individu peut s'illustrer dans un domaine qui lui convient (théâtre, virée "trappeur", initiation à l'escalade, randonnées en moyenne montagne, connaissance de la faune/flore, cuisine, ateliers manuels, danse hip-hop, etc.).

Les rares journées laissées libres dans le planning des séjours ont permis de mettre les locaux à disposition de sociétés lausannoises de musique (Harmonie des écoles, "Banda" des écoles).

L'institution

L'institution a été reconnue comme lieu de formation pratique par la HES s2 et est donc en mesure d'offrir une possibilité de formation en emploi d'éducateur(trice) ou d'animateur(trice) et de recevoir des stagiaires.

Avec 54 classes accueillies, plus de 24 000 repas servis et 7 600 journées élèves en 2002, le Planemard confirme un taux de fréquentation constant depuis douze ans.

Les comptes des dernières années montrent que le prix de journée a été stable lui aussi.

Centres de vacances privés

60 enfants ont bénéficié des structures de Vacances des Jeunes ou du Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande.

Les comités de ces associations connaissent de grandes difficultés à trouver des membres bénévoles ainsi que des moniteurs. Elles ont absolument besoin du soutien des communes et du Canton pour pouvoir continuer à offrir aux enfants des séjours de vacances de qualité.

Centres aérés

Durant les six semaines du centre aéré de l'Arzillier pour les enfants âgés de 7 à 11 ans et les trois semaines du centre aéré de Rovéréaz pour les enfants âgés de 5 et 6 ans, ce sont 693 enfants qui se sont rendus sur les hauts de Lausanne. Divers ateliers permettent aux enfants de créer et jouer avec l'attention soutenue de moniteurs/trices et du personnel d'encadrement.

Pendant la période des vacances d'automne, une soixantaine d'enfants (par semaine) âgés de 5 à 7 ans ont participé au centre aéré de Rovéréaz. Malgré un temps assez maussade, ils ont tout de même pu profiter du parc et de son bel aménagement, ainsi que d'une excellente équipe d'encadrement.

PASSEPORT VACANCES

Le passeport vacances a 23 ans et son succès est toujours au rendez-vous. Parmi les activités très demandées celles visant une relation avec les animaux (chiens, chevaux, lamas, par exemple) ont connu un très vif succès. **1 840 passeports Traditionnels** ont été vendus (1 791 en 01). Toujours grâce au don de fr. 20 000.- de la Loterie Romande, le prix de revient du passeport Traditionnel a été de fr. 64.46 cette année. Compte tenu du prix de vente de fr. 40.-, le prix de revient par enfant s'est élevé à fr. 24.46 pour les communes.

Le **Farniente**, formule qui offre les transports, les entrées dans les musées et les piscines ainsi que cinq entrées au cinéma, connaît un succès grandissant. Cette année, **288 Farniente** (pour les 13-15 ans) ont été vendus (231 en 01). Son prix de revient en 2002 est de fr. 31.69 et son prix de vente est de fr. 30.-, soit donc seulement fr. 1.69 par enfant à la charge des communes.

Une stagiaire de l'EESP a procédé, pendant 6 mois, à une étude qualitative des passeports vacances. Le résultat a été communiqué aux 45 communes participantes. A noter cette année que la rencontre romande des organisateurs du passeport vacances a abordé les thèmes de l'intégration des étrangers ainsi que celui des jeunes non structurés.

PETITE ENFANCE ET ÉCOLIERS

Un des sept centres de vie infantine municipaux s'exprime :

"Quelques nouvelles du centre de vie infantine de Valency..."

Durant l'année 2002, le centre de vie infantine de Valency a accueilli chaque semaine plus de 100 enfants, représentés par 81 familles.

Une équipe composée de dix-sept éducatrices de la petite enfance, trois aides de maison, un cuisinier, une aide de cuisine, une secrétaire et une directrice œuvre à temps complet ou partiel pour faire fonctionner quotidiennement cette institution.

Dans une perspective de collaboration à la formation professionnelle, nous avons accueilli un apprenti cuisinier, quatre stagiaires en formation d'éducatrice de la petite enfance, et une dizaine d'écoliers de neuvième année scolaire, intéressés à découvrir les métiers de cuisinier ou d'éducateur et éducatrice de la petite enfance.

L'année 2002 a été marquée, pour l'équipe éducative du centre de vie infantine, par l'appropriation concrète de la déontologie des professionnel(le)s de la petite enfance élaborée par des professionnels du terrain, les directeurs et directrices des centres de vie infantine lausannois et le Service de la jeunesse et des loisirs. Ce document clarifie les droits, les devoirs et les limites de l'action professionnelle et s'inscrit donc dans une politique globale du personnel à Lausanne.

Outre le travail régulier d'accueil des enfants et de contacts avec les parents, le centre de vie infantine s'est engagé dans l'aventure "une semaine petite enfance pour voir plus grand" qui a eu lieu du 16 au 23 mars 2002, en proposant aux visiteurs une exposition collective d'artistes romands conjointe avec les œuvres des enfants accueillis. Cette démarche extraordinaire a permis à de nombreuses personnes la visite inopinée d'un centre de vie infantine et, nous l'espérons, une prise en compte de la pertinence de l'existence de lieux d'accueil collectifs de jour de la petite enfance dans notre canton.

Pour parler des enfants accueillis dans les centres de vie infantine et notamment celui de Valency, nous pouvons confirmer que les bambins lausannois qui les fréquentent ont eu l'occasion de jouer, rire, expérimenter, aider, parler, apprendre, découvrir, manger, dormir, aimer, profiter... autant d'actions vécues dans de bonnes conditions grâce à un accueil de qualité !

A notre avis, ce bref rapport ne peut se terminer sans faire un clin d'œil préoccupé aux noms des 200 familles qui séjournent actuellement sur notre liste d'attente..."

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)

Faits marquants de l'année 2002 :

- **la création** d'une nouvelle unité à La Pontaise pouvant accueillir 24 enfants les matins et midis;
- **l'extension** de Montoie, dans le cadre de la paroisse de Ste-Thérèse, qui peut recevoir 24 enfants supplémentaires;
- **la fermeture** de l'APEMS des Bergières et le déplacement des enfants "primaires" vers l'APEMS de Beaulieu-Fréminet dans le but de faire de la place aux élèves "secondaires" inscrits au réfectoire du collège des Bergières. Pour réussir la cohabitation entre les enfants de l'APEMS, avec ceux de l'École cantonale des enfants sourds (ECES) et du Centre logopédique et pédagogique (CLP), les responsables respectifs ont élaboré une charte commune du repas. Celle-ci précise les règles de vie que les adultes et les enfants s'engagent à respecter;

- pour des raisons de rationalisation (meilleure gestion du taux d'occupation et du personnel), les activités des mercredis après-midi qui sont proposées aux enfants des APEMS du CPO et de Montchoisi sont désormais regroupées dans un seul lieu (Montchoisi);
- ces réorganisations ont nécessité, pour la plupart, l'engagement de personnel formé supplémentaire, complété par du monitorat;
- l'année a été également marquée par l'absence de plusieurs collaboratrices (responsables et éducatrices complémentaires) pour congé de maternité. L'équipe en charge de la coordination des APEMS a dû faire preuve de savoir-faire dans la recherche de solutions pour garantir les remplacements de ce personnel absent et maintenir de ce fait la qualité d'accueil;
- une collaboration harmonieuse entre le secteur des "devoirs surveillés" et les activités APEMS de l'après-midi s'est mise en place dès la rentrée scolaire 2002/2003. Elle sera encore affinée et confirmée grâce aux liens transversaux qui se sont tissés entre les différents services intéressés;
- la réflexion sur la formation continue se poursuit. Pour donner une identité professionnelle spécifique au rôle et à la fonction de responsable d'APEMS, un module de perfectionnement est à l'étude. Il en va de même pour le monitorat avec l'élaboration d'un CFC en travail social.

BUREAU DE LA DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE

La déléguée à l'enfance ayant dû subir deux interventions chirurgicales durant l'année 2002, son absence d'environ 6 mois a bien entendu modifié le fonctionnement du bureau. Toutefois, la marche générale de ce secteur a été assurée par la secrétaire, qui est restée en communication avec la déléguée à l'enfance durant cette période.

Plusieurs actions ont été entreprises, dont les plus importantes sont :

Établir un état des lieux de la politique familiale que mène la Ville de Lausanne

Début 2002, la déléguée à l'enfance a été chargée par le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, de répondre à une motion intitulée "Pour la création d'un bureau d'orientation pour les familles". Pour y répondre par voie de rapport-préavis, il a été décidé de dresser tout d'abord un état des lieux de la politique familiale que conduit la Ville et d'en tirer quelques constats et d'évaluer la qualité du système d'information de l'offre de ces prestations aux familles. Ce n'est que sur la base de cette analyse que seront formulées quelques intentions.

L'année 2002 a été consacrée à adresser une information à toutes les directions de la Ville, par le biais des secrétariats généraux, afin qu'ils définissent avec leurs services lesquels sont concernés par cette démarche. Puis une grille d'entretien a été établie, qui a servi de support de discussion avec les chefs des services concernés. Une vingtaine de services se sont annoncés, et une bonne partie des entretiens se sont déroulés sur l'année 2002. La démarche se poursuivra en 2003.

Expérience pilote d'un Conseil des enfants autour des établissements scolaires de Mon-Repos et de Béthusy

En janvier 2002, suite à l'inscription d'environ 52 enfants qui s'intéressaient à y prendre part, quatre commissions de travail ont été créées sur les thèmes d'aménagement, de sécurité routière, d'animation et de communication.

L'arrêt pour maladie de la déléguée à l'enfance a malheureusement bloqué ce travail et les commissions ont été suspendues. Avec un peu de recul, on peut se demander si cette formule de regrouper des enfants de 8 à 12 ans dans des séances à caractère formel est celle qu'il faut retenir pour la suite et une nouvelle expérience va être tentée début 2003.

Deux événements ont toutefois été organisés sur la demande des enfants du Conseil qui, avec beaucoup d'enthousiasme, y ont pris une part très active :

- un tournoi de football a été organisé en juin 2002 à Vidy par les enfants du Conseil pour les 150 autres élèves des Établissements scolaires de Mon-Repos et de Béthusy. Cette animation a rencontré un grand succès;
- pour souligner la "Journée internationale des droits de l'enfant" du 20 novembre 2002, les enfants du Conseil se sont chargés de l'animation d'une fête dans le quartier de Chailly (environ 300 personnes y ont pris part). Cet événement voulait signaler aux habitants le travail participatif que réalise dans le quartier un groupe constitué de professionnels (enseignants, infirmière scolaire, animateurs du centre de rencontre et d'animation de Chailly, Société de développement du quartier ainsi que de quelques habitants). Il faut saluer ici le dynamisme de l'infirmière scolaire participant au groupe de réaménagement de la place du Pont de Chailly, qui a réussi à impliquer tout à la fois les écoliers par les enseignants, et les commerçants du quartier qui ont accepté de mettre à disposition leurs vitrines comme "étapes d'un rallye" organisé par les enfants du Conseil en collaboration avec le bureau de la déléguée à l'enfance.

Le "Pédibus"

Pour rappel, le "Pédibus" est un système d'accompagnement à pied des enfants sur le chemin de l'école qui, bien qu'il implique la solidarité entre parents d'un quartier, appelle un soutien logistique important du bureau de la déléguée à l'enfance, tant au moment où il se met en place que pour son suivi.

L'initiative du "Pédibus" est certes un moyen technique facilitant l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école, leur assurant une meilleure sécurité et leur permettant un apprentissage à la sécurité routière, mais il est plus que cela. Il participe à la concrétisation d'une politique globale de la Ville. Il renforce aussi les liens entre les habitants d'un quartier qui collaborent activement et bénévolement à quelques manifestations comme à l'organisation du rallye destiné aux enfants du "Pédibus" sur la place de Milan au mois de juin, toujours avec un appui logistique important de la part du bureau.

Au cours de l'année 2002, ce sont 17 lignes qui ont fonctionné à Lausanne. Cette démarche a soulevé un véritable engouement en Ville de Lausanne et également dans d'autres communes de Suisse romande.

A noter qu'un film présentant le "Pédibus" a été réalisé par une professionnelle au courant du printemps 2002, production résultant d'une collaboration entre le bureau de la déléguée à l'enfance et les Archives de la Ville.

Actuellement, le bureau de la déléguée à l'enfance ne dispose plus des forces de travail nécessaires à son développement et à sa promotion. Il s'agit du reste de se demander si le relais ne devrait pas être pris par un organisme extérieur, bien que l'on sache qu'il est indispensable qu'un soutien soit accordé à cette initiative si on veut la maintenir. C'est dans la perspective de confier une étude à un organisme extérieur afin de dresser des perspectives pour la suite que proposition a été faite d'introduire un chapitre dans le cadre du futur préavis "Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne (agenda 21), 3^e partie : formation et éducation".

Collaboration avec le Service des parcs et promenades en vue d'impliquer les habitants dans les projets de réaménagement des places de jeux

Suite à l'acceptation du préavis no 178 du 5 octobre 2000 "Intentions de la Municipalité en matière de planification des places de jeux", le bureau de la déléguée à l'enfance était chargé de mener quelques démarches participatives visant à impliquer à divers niveaux les enfants et les adultes d'un quartier, en les amenant à collaborer activement au réaménagement de leur place de jeux. Dans le cadre d'une première étape, menée sous l'égide du Service des parcs et promenades, visant à rénover une vingtaine d'espaces de jeux réparties sur l'ensemble de la Ville, les réaménagements des places de jeux du chemin des Faverges, de Malley-Prairie, de la Place du Nord, de l'Avenue Léman/Chissiez, de Verschez-les-Blanc, du Champ-du-Grand-Chêne, de la Promenade du Devin, du Chemin de Boisly, de la Vallonnette, de l'Ancien-Stand et des deux petites places de Prélaz (Maisons ouvrières) ont été accompagnés d'un processus d'implication des habitants, mené par le bureau de la déléguée à l'enfance. Ces processus ont pris des formes diverses, allant de la consultation à la participation des habitants de ces quartiers. Une démarche est encore en cours pour le réaménagement de la petite place du Pont de Chailly, qui fera partie de la seconde étape. Les projets de l'Ancien-Stand, de Prélaz et de Chailly ont été accompagnés par une auxiliaire engagée à un taux d'activité de 40% pour conduire des démarches participatives sur ces trois espaces, toujours en collaboration avec le Service des parcs et promenades.

"Petit guide de l'accueil des familles dans les restaurants"

Si la Ville de Lausanne a consenti à partager les coûts de la première édition 2001-2002 de ce petit guide avec l'École Hôtelière de Lausanne qui s'était enthousiasmée pour ce projet, il s'agissait d'une opération incitative et l'objectif était de confier sa réédition à un partenaire commercial. Au printemps 2002, GaultMillau Suisse, par sa société Riondaz SA installée à Lausanne, a trouvé ce projet intéressant et a signé avec la Ville de Lausanne - par la DEJE - et l'École Hôtelière de Lausanne une convention l'autorisant à rééditer la brochure. Elle a paru comme supplément dans le Magazine GaultMillau No 4 de l'Automne 2002, mais le projet est momentanément bloqué, faute d'annonceurs vaudois acceptant de soutenir financièrement cette opération. A suivre...

Faut-il créer un site plus attractif pour les familles à Sauvabelin ?

Un mandat a été confié, début 2002, à l'École Hôtelière de Lausanne, afin que soit entreprise une étude qui débouche sur quelques propositions pour rendre plus attractif le site de Sauvabelin, qui offre un espace de verdure et un cadre propice à la détente pour les familles habitant la ville. Cette étude a été rendue à la fin du premier semestre 2002 et a circulé dans les différents services qui sont concernés par les infrastructures existantes. Elle n'a pas rencontré une adhésion suffisante pour permettre d'aller de l'avant. Il serait par contre envisageable de revenir sur une proposition ou une autre.

Exposition "Nos chers petits, joie et exaspération"

Cette exposition illustre les résultats d'une recherche menée par l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant de Zürich, soutenue par le Fonds national suisse de recherche scientifique. Elle a fait l'objet d'une importante publication traduite par les Cahiers de l'EESP, sous le titre "Quand le couple devient famille". La présentation à Lausanne, dans le cadre des galeries du Centre Commercial Métropole 2000 à Lausanne, du 16 mars au 13 avril 2002, était la neuvième station de cette exposition itinérante (la deuxième en Suisse romande). Elle résulte d'une étroite collaboration entre la déléguée à l'enfance de la Ville de Lausanne, Lausanne-région (ex-COREL) et le commissaire d'exposition Frank Beat Keller, Ethno-Expo Sàrl, qui l'a conçue en collaboration avec l'Institut Marie Meierhofer pour l'Enfant de Zürich. A relever que la première semaine de présentation de cette exposition a coïncidé avec la grande manifestation organisée à l'initiative de l'Association vaudoise des travailleurs de l'éducation sociale (AVTES) "Une semaine petite enfance pour voir plus grand" et qu'un large programme de manifestations, conférences et animations a été établi en collaboration avec l'AVTES, l'Association Pro Familia Vaud et la déléguée à l'enfance.

Contribution à la préparation d'une manifestation organisée par le CHUV, sur le thème de l'enfance "En pédiatrie, on s'occupe des petits en grand !"

Si cette manifestation aura lieu en octobre 2003, la déléguée à l'enfance a déjà pris part à quelques séances de préparation durant l'année 2002, en fonction de ses disponibilités.

Journée européenne "En ville sans ma voiture"

Pour la troisième année consécutive, le bureau a participé à cette journée en organisant un grand rallye pour les familles lausannoises, sur les thèmes des contes. Cette manifestation a rencontré un vif succès, tant il est vrai que 400 personnes y ont participé.

C'est aussi dans le cadre de cette journée qu'a été présenté officiellement le film du "Pédibus" : 300 personnes s'étaient inscrites pour assister à son visionnement, qui a été suivi d'un apéritif sur la place du Château, en présence de plusieurs conseillers municipaux.

Répondre aux sollicitations des Lausannois

On a pu observer une nette diminution des questions adressées au bureau en 2002. Il est probable que l'absence de la déléguée à l'enfance, qui ne lui a pas permis d'être aussi régulièrement en contact avec les habitants

sur le terrain, a joué un rôle dans ce sens-là.

Participation à des comités d'associations

La déléguée à l'enfance prend part à la Commission de district de Pro-Juventute Lausanne-région, au comité de Pro-Familia Vaud, ainsi qu'au comité de la Ludothèque Pinocchio, qui a inauguré ses nouveaux locaux début 2002 dans le cadre de l'école du Valentin.

BUREAU DU DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

Une puissante culture "adolescente" règne dans la plupart des secteurs de notre société, de l'industrie du cinéma à la cyberculture et à la passion du portable ou à d'autres domaines de la consommation. Le préambule du bureau du délégué à la jeunesse ne peut donc que reprendre celui des rapports 2000 et 2001.

C'est donc bien sur le terrain de la prise en compte des projets de jeunes, de l'écoute et du respect réciproque et de la confiance accordée que viennent les bonnes nouvelles dans un climat où l'insécurité se profile comme un thème très "porteur". Ce qui préoccupe les jeunes, c'est de trouver des solutions concrètes aux problèmes qui se posent à eux et non des discours. Aussi, l'aspect sombre de l'an 2002 ce sont quantité de demandes de locaux en attente (expression musicale pour l'essentiel, activités culturelles diverses, sociales ou sportives qui n'ont pu se développer). L'aspect positif c'est l'incroyable énergie dépensée par les danseurs hip hop (break dance) dans les espaces publics ou dans les contests organisés notamment par l'Association **Scrambling Feet**. Si le rap n'a guère trouvé grâce dans les lieux privés, le graffiti composante de la culture hip-hop demeure l'expression la plus populaire. La collaboration avec la Direction des travaux est excellente. Cette même direction porte le dossier du futur cabaret rock sous les arches du Grand Pont. L'Association **E la nave va** brûle d'impatience pour retrouver un lieu qui manifestement est indispensable au renouveau du rock à Lausanne. Le constat est clair sur le retour des guitares auprès des jeunes en 2002, constat étayé par les demandes de locaux de répétition.

Autre impatience : celle des membres de l'**ALJF** qui voient le nombre de contrats de confiance diminuer. Le départ des bâtiments de l'avenue de Cour 11-13, définitivement vidés dans le respect du délai imparti (le 10.09.2002 après neuf ans d'utilisation), fut précédé d'un camping à Montbenon fin juillet. Par la suite, les campeurs de Montbenon ont obtenu deux nouveaux contrats.

Autre forme de logement, les squatters lausannois occupent 4 immeubles en 2002. Bien que le droit suisse et la Constitution fédérale ne garantissent pas le droit au logement, une disposition vise à octroyer ce droit dans la nouvelle Constitution vaudoise. Dans la mouvance squatt, l'**espace autogéré** situé dans les locaux de César-Roux 30 organise sans subvention, tout au long de l'année, des événements socioculturels gratuits (débat, spectacle, musique, etc.). Place du Château, **Tir groupé** (autre association sous le signe des alternatifs) a poursuivi son ouverture aux débats, expositions, théâtre, etc. dans la crainte de devoir quitter ses locaux.

Le Groupe Contact Jeunesse (www.contact.jeunesse.ch) a soutenu financièrement des projets des jeunes Lausannois soit : **Les Lions des Cèdres** (équipe de foot de l'école de perfectionnement), la préparation d'un **opéra-rock**, une **journée anti-raciste** au Bugnon, la **Bouillabaisse Squad** (hip-hop), le **Green-Live Festival** et celui

du **Rôtillon**, les gymnasiens en Mouvement (**GEM**), l'Association **Outsiders** (journal des graffeurs) et des jeunes participants à la Swiss Cyclo Cup. Quant au casuel, il a permis l'installation d'une cabane à Temple 12, ceci à titre provisoire, le déplacement des jeunes breakers pour un championnat international en Allemagne, un soutien culturel à l'ALJF et à une revue de cinéma animée par des Lausannois, un échange entre la Suisse et le Burkina Faso dans le domaine du théâtre pour enfants, le soutien à des locaux de musique, place du Tunnel et à la Rouvraie.

L'Association **Futur'app** a poursuivi avec succès son offre d'ateliers s'adressant aux élèves de 7^e, 8^e et 9^e VSD et VSG pour une approche du monde professionnel.

A relever que le bureau du délégué a renforcé ses liens avec ses homologues de Suisse romande (Genève, La Chaux-de-Fonds, le Valais, Vevey et au niveau vaudois avec le Groupe d'Intérêt Jeunesse) dans le but d'un échange de nos pratiques respectives. Au niveau lausannois, des liens existent entre les délégués des différentes directions ainsi qu'avec Uniset, le B.L.I. et l'observatoire de la sécurité notamment.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

Durant toute l'année, les quinze lieux d'animation socioculturels lausannois ont proposé une multitude d'activités à l'ensemble de la population. La brochure *AnimAction*, diffusée trois fois par année, en témoigne.

Pendant l'été, ils ont ciblé leurs prestations pour les enfants et les jeunes Lausannois qui ne sont pas concernés par les activités qui nécessitent une inscription. C'est pourquoi ils ont réalisé :

- l'animation de sept places de jeux pour les enfants avec *Places au Soleil*, ceci durant deux à quatre semaines par place,
- Lausanne-sur-Mer 02*, une animation sportive destinée aux 12-18 ans, sur le site de Dorigny et en collaboration avec le Service des sports de l'Université,
- La Roulotte Enchantée* qui s'est déplacée dans six quartiers avec ses jeux et son spectacle,
- Le Terrain d'Aventure* qui, certains jours, a dû refuser des enfants, sa capacité d'accueil étant dépassée.

Pour la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASL), l'année 2002 fut consacrée à un travail de mise à plat des difficultés de fonctionnement entre les différents partenaires (associations de quartier, animateurs, secrétariat général, comité) et à la clarification des modes de fonctionnement et des responsabilités.

MAISONS D'ÉDUCATION

FOYER DE COUR

L'année 2002 a commencé avec l'arrivée de deux nouveaux éducateurs, une remplaçante, et l'on a enregistré un taux de fréquentation élevé. Plusieurs situations ont malheureusement dû être refusées.

Pour une bonne part, on relève une tendance à un groupe plus âgé, soit de 13 à 16 ans. La situation type est le conflit ouvert et grave entre le jeune et ses parents.

Certains placements ont été effectués contre l'avis du jeune et/ou de sa famille, et ils ont posé moult problèmes éducatifs tant le rejet du Foyer était fort. Ces placements

ont amené avec eux une dose de refus, d'opposition rendant par-là même le travail éducatif particulièrement lourd et ingrat, perturbant les relations instaurées entre le jeune et l'éducateur.

D'autres placements se sont prolongés indéfiniment par manque de place dans des foyers à long terme. Une maison pleine avec des situations problématiques et une équipe en voie de reconstitution ont rendu souvent le travail difficile au Foyer de Cour.

Années	Journées d'enfants
1997	3 205
1998	3 695
1999	3 695
2000	4 026
2001	4 284
2002	3 953

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

L'activité du centre a été à nouveau particulièrement intense. Cela s'est traduit par un nombre record absolu des admissions depuis l'ouverture, avec 457 entrées. Les collaborateurs/trices du centre ont dû faire face à plusieurs manifestations de violence de la part de pensionnaires, et ces moments sont toujours délicats à gérer.

En novembre a été fêté le départ à la retraite de M. Georges Piguët, directeur, après 31 ans d'activité au CPA. Le 1^{er} décembre 2002, Madame Marie-Françoise Leymarie Paduano a repris le flambeau de la direction.

	2001	2002
Entrées		
– jeunes filles	120	102
– jeunes gens	313	355
Total	433	457
Journées d'occupation		
– jeunes filles	1 304	1 162
– jeunes gens	4 550	4 673
Total	5 854	5 835

Personnel

De nouveau, l'on peut dire que, dans l'ensemble, le personnel est d'une stabilité remarquable. Un seul éducateur est parti. En revanche, le départ à la retraite du directeur à la fin de l'année a inauguré une série de départs à la retraite qui auront lieu dans les premiers mois 2003. La fin de l'année a donc été caractérisée par une intense activité en matière de recherche de personnel.

Stagiaires – visites

Comme chaque année, de nombreux groupes - dont plusieurs venant de l'étranger - et personnes ont eu l'occasion de visiter l'établissement, et quatre stagiaires y ont parfait leur formation. Après plusieurs années d'interruption, l'école d'infirmières de St-Loup a de nouveau sollicité le CPA pour recevoir ses élèves pour le 4^e stage de formation (stage final) en santé communautaire. Une infirmière est donc venue durant deux mois au CPA.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Centres de vacances

Période	Centres de vacances de la Ville	Centres de vacances d'institutions privées	Total enfants	Total journées
	enfants	enfants		
Nouvel-An	111		111	630
Relâches	122		122	708
Pâques	55		55	330
Été	390	60	450	3 541
Automne	72		72	460
Totaux	750	60	810	5 669

Écoles à la montagne

	Classes	Enfants	Journées
La Barboleusaz	25	461	2 134
Château-d'Oex	54	974	5 581
Les Chevalleyres	59	1 078	6 165
Totaux	138	2 513	13 880

Écoles à la montagne et centres de vacances

	Journées d'enfants		Nombre d'enfants	
	2001	2002	2001	2002
La Barboleusaz	3 545	2 937	704	594
Château-d'Oex	8 194	7 603	1 319	1 209
Les Chevalleyres	9 085	8 583	1 515	1 460
Totaux	20 824	19 123	3 538	3 263

Centres aérés

ÉTÉ	Enfants	Journées d'enfants
Arzillier I	100	500
Arzillier II	100	500
Arzillier III	80	400
Arzillier IV	81	405
Arzillier V	82	410
Arzillier VI	82	410
Rovéréaz été I	54	270
Rovéréaz été II	54	270
Rovéréaz été III	53	265
Total été	686	3 430

AUTOMNE	Enfants	Journées d'enfants
Rovéréaz automne I	54	270
Rovéréaz automne II	50	250
Total automne	104	520

Total journées d'enfants centres aérés 2002 = 3 950, dont été 3 430 (3 630 en 2001), automne 520 (405 en 2001)

PETITE ENFANCE

STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE ÉLARGI (TOE)

(A) Centres de vie infantine municipaux, (B) Garderies et centres de vie infantine privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis), (C) Crèches d'entreprises privées subventionnées, (D) Garderies à mi-temps privées subventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 31 octobre 2002.

Effectif

Nbre d'enfants inscrits :						Total	Nbre d'enfants inscrits :						Total
	A	B	C	D	E			A	B	C	D	E	
- nés en 2002	30	34	23	5	27	119	- nés entre le 01.07.02 et le 30.6.03	4	3	5	0	2	14
- nés en 2001	97	107	60	20	63	347	- nés entre le 01.07.01 et le 30.6.02	64	77	50	13	54	258
- nés en 2000	134	157	70	35	59	455	- nés entre le 01.07.00 et le 30.6.01	130	130	65	32	61	418
- nés en 1999	162	177	54	41	46	480	- nés entre le 01.07.99 et le 30.6.00	146	174	64	33	57	474
- nés en 1998	150	172	34	28	41	425	- nés entre le 01.07.98 et le 30.6.99	154	198	45	47	41	485
- nés en 1997	153	116	4	7	22	302	- nés entre le 01.07.97 et le 30.6.98	162	123	15	10	31	341
- nés en 1996	89	76	2		30	197	- nés entre le 01.07.96 et le 30.6.97	134	116	3	1	27	281
- nés en 1995	28	32			21	81	- nés entre le 01.07.95 et le 30.6.96	38	34			27	99
- nés en 1994	23	14			20	57	- nés entre le 01.07.94 et le 30.6.95	29	30			17	76
- nés en 1993	2				23	25	- nés entre le 01.07.93 et le 30.6.94	6				23	29
- nés en 1992					9	9	- nés entre le 01.07.92 et le 30.6.93	1				16	17
Total	868	885	247	136	361	2 497	Total	868	885	247	136	356	2 492

* pour les enfants nés entre le 01.01.92 et le 30.06.92 se reporter au tableau Écoliers - Accueil familial de jour

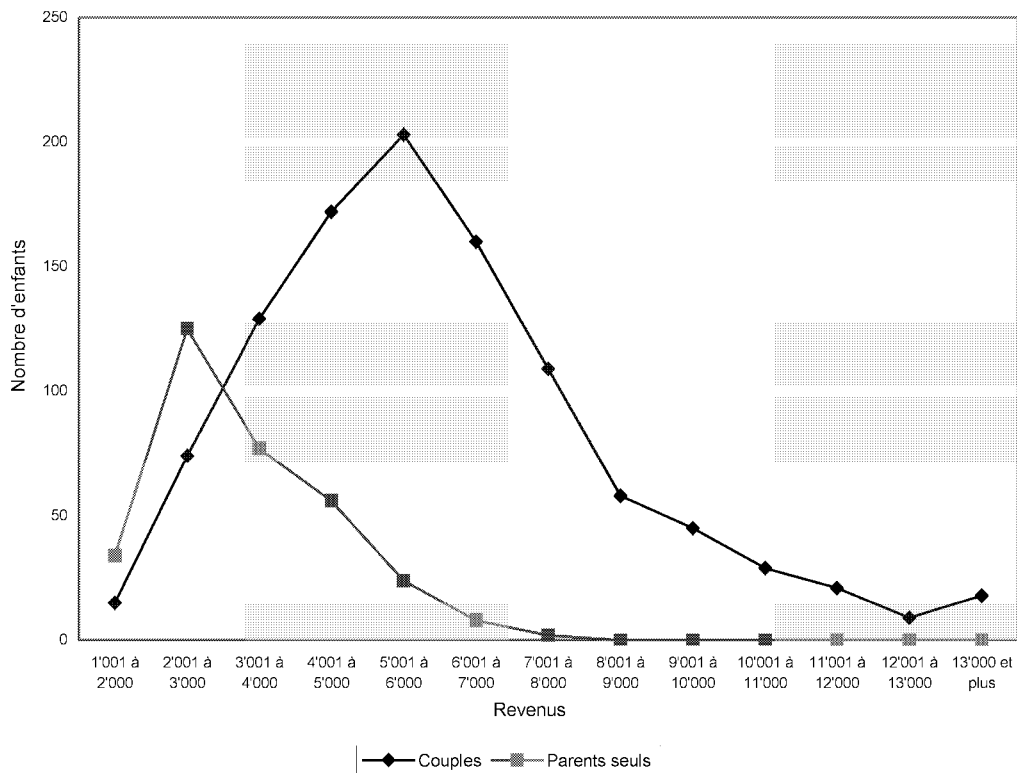
Motif principal du placement

	Parents ensemble						Parents seuls					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total
- travail des parents	449	518	182	64	212	1 425	194	117	19	7	102	439
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	19	49	9	44		121	3	6		5		14
- placement demandé par un service officiel ou médical	3	7		1		11	3	8		1	1	13
Total	471	574	191	109	212	1 557	200	131	19	13	103	466

Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble						Parents seuls						
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total	
jusqu'à 1 000	2	1	3	0	0	6	3	2	0	0	0	5	
de 1 001 à 2 000	8	7	1	1	5	22	21	13	2	4	2	42	
de 2 001 à 3 000	37	37	4	13	9	100	78	47	3	6	8	142	
de 3 001 à 4 000	72	57	13	14	24	180	56	21	4	1	10	92	
de 4 001 à 5 000	93	79	15	18	25	230	27	29	6	2	3	67	
de 5 001 à 6 000	93	110	25	18	22	268	11	13	4			28	
de 6 001 à 7 000	64	96	24	20	25	229	4	4				8	
de 7 001 à 8 000	46	63	31	10	6	156		2				2	
de 8 001 à 9 000	20	38	32	5	3	98							
de 9 001 à 10 000	18	27	13	6		64							
de 10 001 à 11 000	8	21	8	3	1	41							
de 11 001 à 12 000	5	16	5			26							
de 12 001 à 13 000	2	7	5			14							
plus de 13 000	3	15	12	1	1	32							
Total	471	574	191	109	121	1 466	200	131	19	13	23	386	
+ Familles non subventionnées de l'APEF Mamans de jour					91	91						80	80
Total	471	574	191	109	212	1 557	200	131	19	13	103	466	

Revenus déterminants pour l'ensemble des centres de vie enfantine municipaux et privés subventionnés



FRÉQUENTATION MOYENNE QUOTIDIENNE (EN ÉQUIVALENT DE CONTRATS À 100%)

(A) Centres de vie infantine municipaux

MOIS	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly	Valency	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2002	86	89	102	92	92	107	76	644
Janvier	77.60	84.54	91.17	84.46	77.65	95.94	67.98	579.34
Février	76.86	85.46	91.33	85.66	78.25	95.88	67.06	580.50
Mars	79.12	84.94	90.37	84.39	79.47	98.50	67.54	584.33
Avril	79.48	84.44	91.25	83.99	79.35	97.53	69.08	585.12
Mai	79.91	83.06	91.31	82.82	83.41	99.59	68.44	588.54
Juin	86.85	83.30	91.39	83.06	81.83	106.45	67.76	600.64
Juillet	94.05	0.00	0.00	0.00	91.01	110.77	78.43	374.26
Août	0.00	93.78	91.50	95.54	0.00	0.00	0.00	280.82
Septembre	75.05	82.32	84.50	78.81	74.64	94.53	66.60	556.45
Octobre	73.61	83.88	84.90	84.17	75.32	96.67	66.85	565.40
Novembre	72.82	84.52	83.40	78.53	76.32	97.00	67.53	560.12
Décembre	73.57	83.94	84.52	76.69	75.40	96.92	68.19	559.23

(B) Garderies et centres de vie infantine privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis)

MOIS	Abri	APEF Entre-Bois	APEF Madeleine	Centre petite enfance	Chenille	Crèche de Lausanne	Gardoche	Malley- Prairie Attique	Servan	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2002	178	52	20.5	73.8	67	55	35	28	81.8	591.1
Janvier	158.39	48.18	25.20	74.33	63.74	50.36	32.16	25.94	74.38	552.68
Février	164.27	47.58	25.54	74.69	64.70	53.04	32.56	27.46	75.24	565.08
Mars	169.21	47.54	25.18	75.59	64.74	53.46	32.38	28.00	76.73	572.83
Avril	172.79	47.30	25.26	74.27	66.52	54.02	32.90	27.40	77.49	577.95
Mai	172.97	47.26	26.72	74.51	67.14	52.28	33.70	28.00	77.71	580.29
Juin	177.33	46.26	26.46	74.55	70.58	53.24	33.70	29.93	79.43	591.48
Juillet	176.44	47.38	21.12	63.27	0.00	0.00	0.00	28.44	77.49	414.14
Août	176.64	0.00	27.70	0.00	63.76	47.24	34.36	28.44	0.00	378.14
Septembre	153.66	43.80	18.14	77.86	62.48	49.78	32.52	23.30	72.08	533.62
Octobre	159.20	45.04	20.26	75.42	63.16	51.60	34.99	23.94	72.66	546.27
Novembre	156.66	44.52	22.44	74.00	64.30	53.36	33.12	24.42	72.56	545.38
Décembre	160.84	47.26	22.64	73.80	64.70	53.36	33.00	24.42	73.18	553.20

(C) Crèches d'entreprises privées subventionnées

MOIS	AGELA	Polychinelle	Mandarine	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2002	49	23.4	37	109.4
Janvier		19.68	21.92	41.60
Février		19.72	22.82	42.54
Mars		19.72	22.42	42.14
Avril		18.96	22.68	41.64
Mai		18.84	22.90	41.74
Juin		19.16	23.22	42.38
Juillet		19.16	22.32	41.48
Août		19.58	23.02	42.60
Septembre		18.98	22.62	41.60
Octobre		20.56	23.42	43.98
Novembre		20.54	23.82	44.36
Décembre	28.42	20.62	21.02	70.06

(D) Garderies à mi-temps privées subventionnées

MOIS	Les Collonges	Vallée Jeunesse	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2002	44	25	69
Janvier	29.42	21.66	51.08
Février	29.32	22.10	51.42
Mars	30.71	22.99	53.70
Avril	30.70	23.06	53.76
Mai	30.05	22.46	52.51
Juin	28.53	22.86	51.39
Juillet	28.89	22.68	51.57
Août	24.16	22.68	46.84
Septembre	24.16	20.46	44.62
Octobre	24.21	22.39	46.60
Novembre	27.26	22.89	50.15
Décembre	27.51	23.11	50.62

**Garderie d'urgence
situation au 31 octobre 2002**

Croix-Rouge "Les Koalas" : 8 enfants inscrits.

ÉCOLIERS

Unités d'accueil pour écoliers privées subventionnées ayant signé la convention (192 bis), situation au 31 octobre 2002

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
– nés en 1998	24	– nés entre le 01.7.97 et le 30.6.99	5
– nés en 1997	31	– nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98	33
– nés en 1996	38	– nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97	38
– nés en 1995	36	– nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96	38
– nés en 1994	12	– nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95	26
– nés en 1993	0	– nés entre le 01.7.93 et le 30.6.94	1
– nés en 1992	0	– nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93	0
Total	141	Total	141

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
– travail des parents	71	53
– mise en contact de l'enfant avec d'autres	2	0
– placement demandé par un service officiel ou médical	1	2
Total	74	55

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	2	3
de	1 001 à 2 000	5	2
de	2 001 à 3 000	3	21
de	3 001 à 4 000	13	11
de	4 001 à 5 000	10	6
de	5 001 à 6 000	16	2
de	6 001 à 7 000	17	1
de	7 001 à 8 000	5	0
de	8 001 à 9 000	3	0
de	9 001 à 10 000	1	0
de	10 001 à 11 000	0	0
de	11 001 à 12 000	0	0
de	12 001 à 13 000	3	0
Plus de	13 000	0	0
Total		78	46

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Cour des Miracles	Grattapaille	Malley-Prairie Rotonde	TOTAUX
Nombre de places offertes au 31.10.2002	40	37.2	28	105.2
Janvier	38.62	35.48	25.54	99.64
Février	37.78	34.96	25.62	98.36
Mars	37.54	35.00	25.62	98.16
Avril	35.76	35.12	24.38	95.26
Mai	35.24	34.82	24.10	94.16
Juin	34.74	35.22	25.02	94.98

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%) (suite)

MOIS	Cour des Miracles	Grattapaille	Malley-Prairie Rotonde	TOTAUX
Juillet	35.00	34.62	24.02	93.64
Août	38.64	34.48	29.62	102.74
Septembre	38.32	34.78	26.96	100.06
Octobre	38.32	35.04	28.97	102.33
Novembre	37.84	35.44	26.04	99.32
Décembre	36.32	35.44	26.20	97.96

Accueil familial de jour

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits	
– nés en 1991	14	– nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92	10
– nés en 1990	6	– nés entre le 01.7.90 et le 30.6.91	11
– nés en 1989	3	– nés entre le 01.7.89 et le 30.6.90	6
– nés en 1988	0	– nés entre le 01.7.88 et le 30.6.89	1
– nés en 1987	1	– nés entre le 01.7.87 et le 30.6.88	1
– nés en 1986	0	– nés entre le 01.7.86 et le 30.6.87	0
– nés en 1985	1	– nés entre le 01.7.85 et le 30.6.86	1
Total	25	Total	*30

* pour les enfants nés entre le 01.01.92 et le 30.06.92 se reporter au tableau Petite enfance

STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE RESTREINT (TOR)

Membres ACAE		Non membres ACAE	
avec subvention pour l'éducatrice	sans subvention pour l'éducatrice		
10 lieux	19 lieux	11 lieux	
136 enfants accueillis par ouverture	289 enfants accueillis par ouverture	142 enfants accueillis par ouverture	

Il n'a pas été tenu compte des haltes-jeux réservées aux enfants d'utilisateurs de services précis, tels que les fitness ou les hôpitaux, à savoir :

- Keops Club Fitness – 8 enfants (21/2 à 6 ans),
- Club sportif Holmes – 15 enfants (dont 5 bébés),
- Halte-jeux de l'Hôpital de l'enfance,
- Halte-jeux du CHUV, à disposition des visiteurs,
- Appartenance et FAREAS (les mamans sont à côté).

Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Années	Nombre d'inscriptions d'enfants en octobre
1999	720
2000	857
2001	960
2002	1 084

Nombre de repas servis dans les APEMS par année

	1999	2000	2001	2002
Déjeuners	13 617	19 889	18 921	25 921
Dîners	68 242	88 464	91 631	115 171
Goûters	6 555	12 942	19 495	32 648
Totaux	88 414	121 295	130 047	173 740

Les statistiques suivantes sont à disposition au Service de la jeunesse et des loisirs :

- situation familiale et sociale des usagers,
- profession des parents,
- durée des séjours,
- origine des enfants,
- domicile des enfants inscrits.